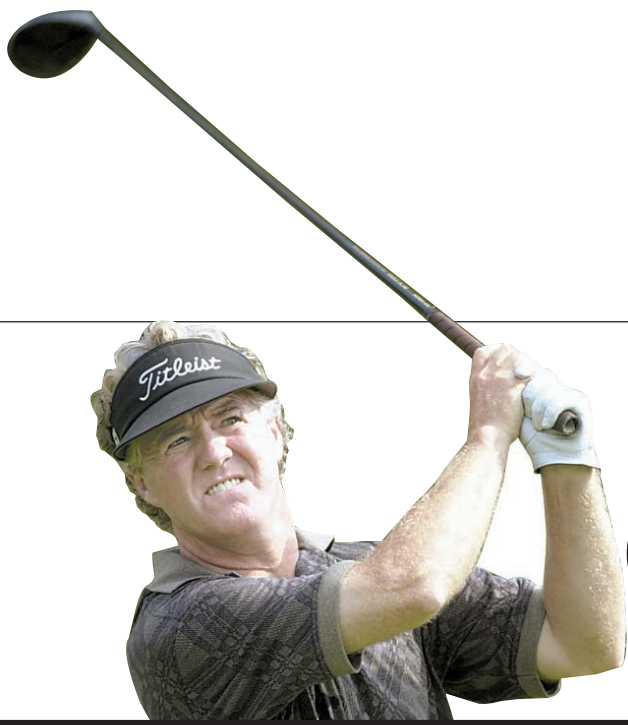


SPORTS



**Talbot trébuche
en dernière ronde**

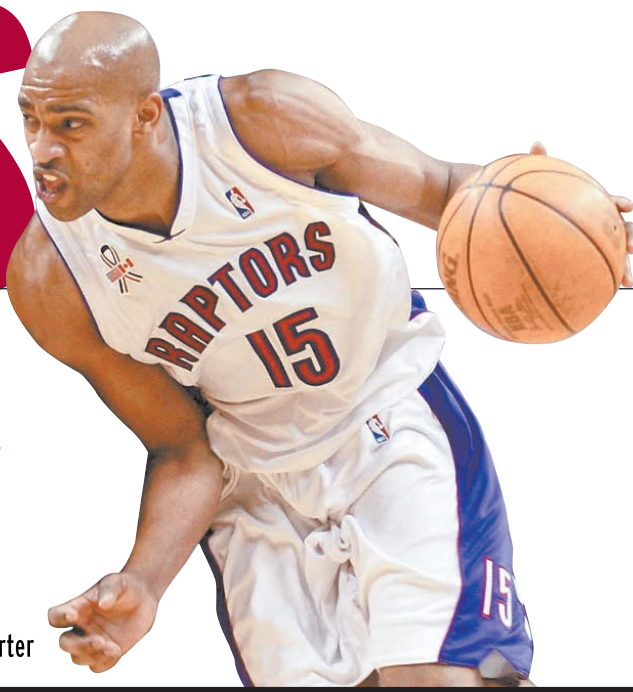
Page 2

Daniel Talbot

**Carter absent
pour un mois**

Page 6

Vince Carter

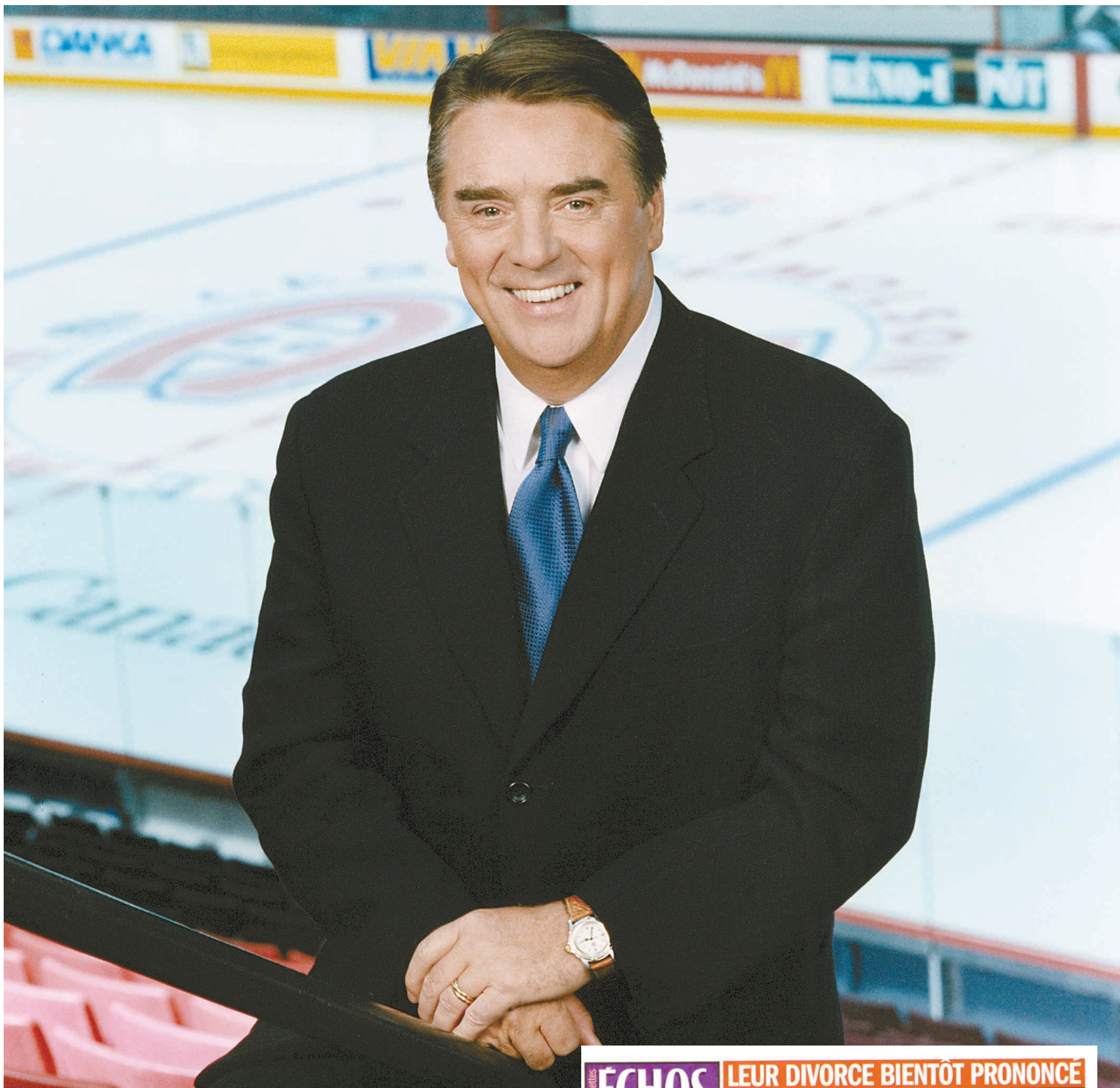


CAHIER 6 | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 9 NOVEMBRE 2002

La Presse

JEAN PAGÉ SE DIT VICTIME D'UN COUP MONTÉ

« C'est bouleversant de voir une telle manchette »



L'animateur Jean Pagé a été traîné injustement dans la boue par une manchette de l'hebdo à potins *Échos-Vedettes*.

PHOTO COURTOISIE RADIO-CANADA



MATHIAS BRUNET

Jean Pagé se sent floué, sali. Le populaire animateur de *La Soirée du hockey* à Radio-Canada a eu un énorme choc, hier matin, en prenant connaissance de la page frontispice du plus récent numéro d'*Échos-Vedettes* : on l'y voit en compagnie de son ancienne épouse Lisa Marois et la manchette annonce qu'il est accusé de violence conjugale.

Or, il faut se rendre à l'intérieur du journal pour connaître le dénouement de l'histoire et apprendre que Jean Pagé a été acquitté de cette accusation il y a sept mois, le 17 avril dernier, 30 jours après le dépôt de la plainte.

« C'est bouleversant de voir une telle manchette alors que j'ai été acquitté, a lancé un Jean Pagé ébranlé, hier au Centre Bell. L'avocat Gérard Tremblay leur a envoyé une mise en demeure. Nous demandons réparation à la une de leur prochaine publication. Sinon, nous poursuivons. Beaucoup de gens voient la une du *Échos-Vedettes* sans nécessairement l'acheter. Ça me cause un tort énorme. Le pire, c'est que j'ai entendu la directrice-générale d'*Échos-Vedettes*, Sylvie Bourgeault, affirmer en ondes à Jocelyne Cazin qu'ils avaient fait ce titre pour vendre de la copie. »

Jean Pagé, également chroniqueur à l'émission *C'est bien meilleur le matin* à la radio de Radio-Canada, a aussi sursauté en voyant qu'on avait rapporté la dénonciation de violence conjugale dans laquelle le policier Maurice Francoeur affirme, après la plainte de Lisa Marois, que l'accusé se serait livré à des voies de fait alors qu'il portait une arme.

« Une arme ??? Ce soir-là (le 17 mars 2002, au cours d'une discussion animée), elle m'a parlé de mon cancer et elle m'a dit qu'elle m'avait ramassé à la petite cuillère pendant ma maladie. J'ai réagi. Je tenais un verre d'eau à la main, il y avait peut-être un pouce d'eau dans le verre. Je lui ai lancé l'eau au visage, pas le verre. J'ai ensuite déposé le verre sur le comptoir et je suis



parti. Elle a appelé la police et il y a eu une accusation. Mais j'ai été acquitté rapidement parce qu'il n'y avait pas de cause. »

L'animateur de Radio-Canada s'estime victime d'un coup monté. « Ils ont retrouvé cette accusation par hasard au Palais de justice ? Comme par hasard, leur manchette survient à trois jours du procès pour la garde des enfants. Il y a eu du « coulage », c'est évident. Elle veut s'installer en Europe avec les enfants et il y a une job de bras qui se fait. Son chum est Français. Mais elle ne partira pas avec les enfants ; on va se battre jusqu'à la dernière once d'énergie que nous avons. À l'heure actuelle, je vois mes enfants le mardi, le jeudi, des fois le mercredi et une fin de semaine sur deux, alors que j'habite à deux coins de rue. Je ne peux même pas les emmener au Centre Bell si ce n'est pas mon samedi. Ils ne peuvent même pas me téléphoner chez moi ou venir me voir. C'est une histoire d'horreur. »

Une décision à courte vue



RÉJEAN TREMBLAY
CHRONIQUE

rejean.tremblay@lapresse.ca

Bon, respirons par le nez. Essayons de comprendre. Tentons de nous mettre dans la peau de Michel Therrien.

Je peux vous dire que c'est la première fois que je recevais autant de courriels AVANT d'écrire. À 18 heures hier soir, ça pleuvait. Les gens ne comprenaient pas. Certains étaient franchement furieux. Plusieurs mettaient en doute la compétence de Michel Therrien.

Bon, je respire par le nez. J'essaie de comprendre. Je tente de me mettre dans la peau de Michel Therrien.

Mais ça ne marche pas. Je n'arrive pas à justifier la dernière trouvaille de Michel Therrien. Il a décidé que Jeff Hackett serait le gardien contre les Kings de Los Angeles ce soir.

Son explication n'est pas totalement mauvaise. Il a raison quand il dit que Jeff Hackett est capable d'une très bonne performance. En fait, ce qu'il a fait comprendre dans ses réponses, hier, c'est que les deux gardiens de but sont sur un pied d'égalité. Que les deux. Un peu plus et il nous expliquait que l'avenir du Canadien, c'est Jeff Hackett.

Therrien tente de convaincre les gens que José Théodore est le numéro un. Dans les faits, entre les belles paroles et les décisions, tout indique qu'il a davantage confiance en Jeff Hackett. À moins qu'il ne soit pas celui qui décide et que quelqu'un dans l'organisation prenne les grosses décisions à sa place.

Théodore a annulé 2-2 contre la Caroline et a reçu la première étoile du match. Il a perdu 5-2 contre les Blues de St Louis, mais a su tirer son épingle du jeu même s'il n'a pas bien paru contre Rucinsky, qui a raté son lancer pour déjouer Théodore.

Therrien a pris la bonne décision en revenant avec Théodore. Il a blanchi les Islanders de New York 3-0 en arrêtant 42 tirs tout en raflant encore la première étoile.

Il a blanchi les Islanders et a arrêté 42 rondelles ! Et il doit céder son poste à celui qui est supposé être le deuxième gardien ! Allô ! Vous la comprenez, vous ?

Quand donc avez-vous vu Jeff Hackett céder son poste après avoir blanchi l'adversaire ? Si c'est arrivé, je serai content de le savoir. Je peux déjà vous dire que Théodore, sous Vigneault, avait blanchi les Red Wings 3-0 pour céder le but à Hackett deux ou trois jours plus tard à Atlanta.

■ ■ ■

Je vous le dis, Michel Therrien peut servir des arguments qui ont l'apparence du bon sens. À très court terme, sa décision peut tourner à son avantage. Jeff Hackett a le talent et l'expérience pour tirer une bonne performance contre les Kings. Il n'y a pas d'inquiétude là-dedans. Et Hackett pourrait blanchir les Kings que ça ne donnerait pas raison à Therrien.

Voilà pourquoi. C'est vrai que José Théodore a connu deux matchs difficiles au Centre Bell. Mais André Savard, Pierre Boivin et George Gillett ont déjà pris une décision. Ils ont investi 18 millions US dans le jeune gardien. Théodore pourrait être à Montréal pour les huit prochaines saisons. Ils ont dit et répété que Théodore, à cause du Hart et du Vézina, à cause de ses succès des trois dernières saisons, était maintenant LE gardien du Canadien.

Théodore avait besoin de retrouver confiance en ses moyens. Il a travaillé avec acharnement avec Roland Melanson, il a blanchi les Islanders, et voilà qu'on le récompense en l'assoyant sur le bout du banc. Michel Therrien a beau tenter de minoucher le meilleur joueur de la Ligue nationale la saison dernière, la réalité brutale, c'est qu'il a peur de déplaire à Jeff Hackett.

S'il voulait aller avec un gardien « hot », ce serait Théodore. S'il voulait aller avec son vrai gardien numéro un, ce serait Théodore. S'il voulait rassurer le jeune gardien et établir son statut malgré la présence d'un autre bon gardien en Hackett, ce serait Théodore.

■ ■ ■

Michel Therrien a raconté aux journalistes qu'il a expliqué sa décision à Théo hier matin. Il a dit que Théodore avait compris et qu'il avait bien accepté l'étrange trouvaille de son coach.

La vérité, c'est que Théodore ne comprend absolument rien à ce geste. La vérité, c'est que Théodore commence à douter des belles paroles de l'organisation. La vérité, c'est que Théodore n'en revient pas, lui qui commençait enfin à retrouver force mentale et réflexes.

Il n'a pas voulu commenter la décision du coach aux journalistes qui l'ont joint après le point de presse de Therrien. Mais il a fait part de sa surprise et de sa déception à des proches...

Voir DÉCISION en G2

MOLSON



Allez fouiner dans le cahier **Carrières.**



HOCKEY | KINGS-CANADIEN, CE SOIR

Garon survit au ballottage et est cédé à la Ligue américaine

Hainsey l'accompagne à Hamilton : « Je serais mal placé pour crier à l'injustice »

MATHIAS BRUNET

ANDRÉ SAVARD respire sans doute de soulagement ce matin. Il a réussi à faire une place à Stéphane Quintal et Mike Ribeiro dans la formation sans perdre de joueur.

Il a d'abord pris le risque de soumettre son jeune gardien Mathieu Garon au ballottage afin de le renvoyer aux mineures et aucune équipe ne l'a réclamé. Garon sera accompagné à Hamilton du défenseur Ron Hainsey, qui lui peut être renvoyé au club-école sans être offert aux autres clubs en raison de son statut de jeune joueur dans la LNH.

La direction de l'équipe craignait de devoir soumettre un Bill Lindsay au ballottage, ou de se voir forcée d'échanger rapidement un vétéran comme Jeff Hackett ou Donald Audette. Mais les offres pour ceux-ci ne sont guère intéressantes et Savard a maintenant le loisir de prendre le temps voulu pour évaluer la meilleure offre possible.

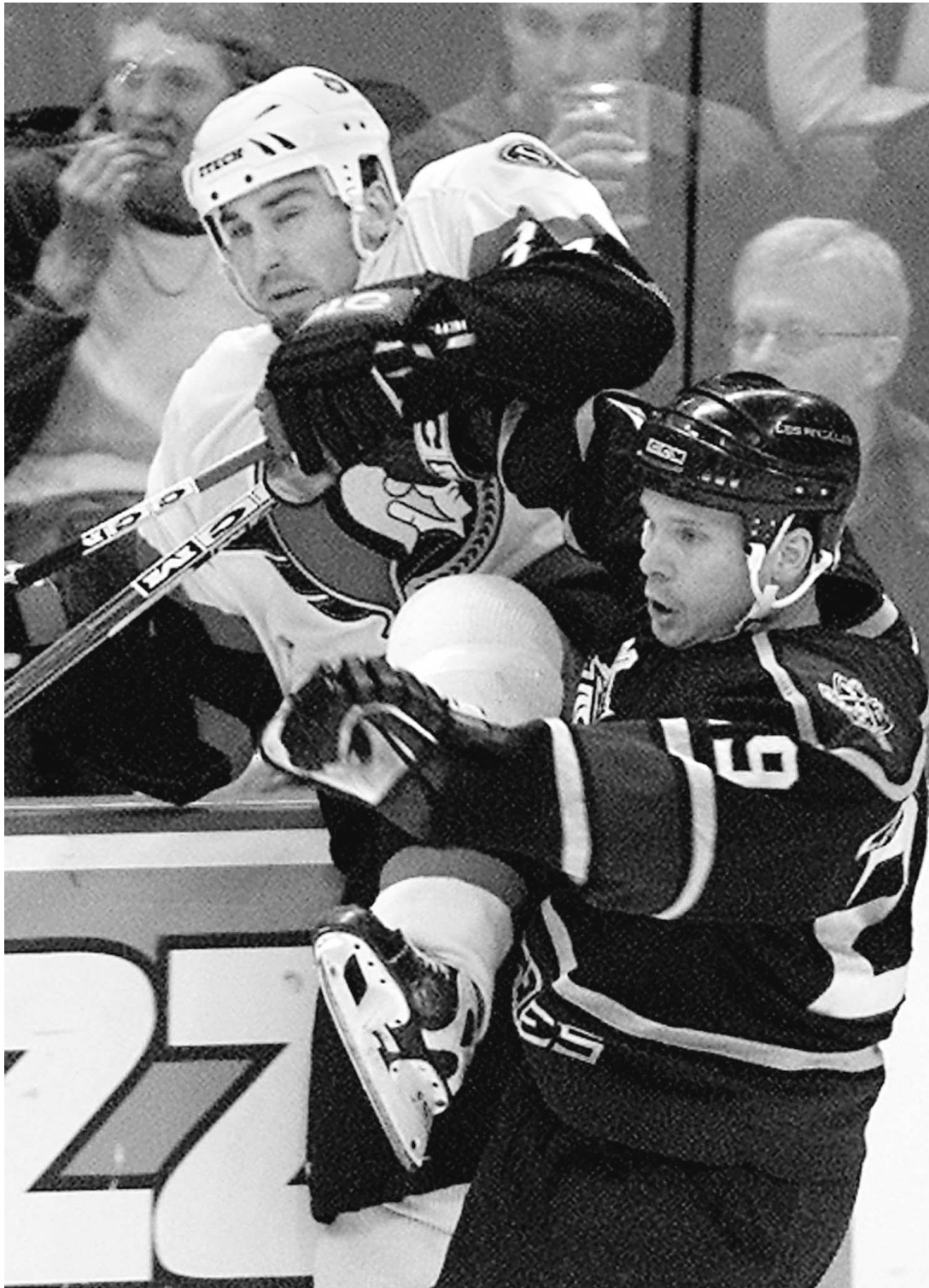


PHOTO Reuters

Shane Hnidy, des Sénateurs, a grimpé dans la baie vitrée après avoir été mis en échec par Brad Chartrand. Les Kings ont causé une petite surprise en l'emportant 3-2 à Ottawa grâce à un but de Bryan Smolinski en troisième période.

La présence prolongée d'Hackett à Montréal signifie qu'on opéra pour un système d'alternance des gardiens jusqu'à nouvel ordre. Il sera d'ailleurs devant le filet ce soir contre les Kings de Los Angeles même si José Théodore a réalisé un blanchissage jeudi soir face aux Islanders de New York.

« Nos deux gardiens vont très bien et on a établi un plan pour leur utilisation, a déclaré hier l'entraîneur Michel Therrien. Jeff n'a pas gardé les buts depuis une semaine et on veut que tous nos joueurs soient aptes à bien faire. Je me suis assis avec José ce matin, je lui ai expliqué la situation et il a compris notre position. Il faut admettre que Jeff Hackett livre la marchandise. Il a obtenu quatre premières étoiles depuis le début de la saison. »

Pas sûr cependant que Théodore, à son meilleur lorsqu'il joue à profusion, accepte la décision avec le sourire...

On reverra donc Stéphane Quintal ce soir au Centre Bell tandis que Mike Ribeiro retrouvera la forme avec les Bulldogs de Hamilton pendant trois matchs.

Même s'il passera la semaine dans la Ligue américaine, Ribeiro devait être inscrit sur la liste des 23 joueurs réguliers du Canadien, ce qui explique le renvoi de Hainsey dans les mineures.

Celui-ci a vu venir le coup. « Ce n'est pas difficile de deviner ce qui m'attend, confiait la recrue avant d'apprendre la nouvelle plus tard dans la journée. Il y a beaucoup de bons joueurs ici et l'équipe ne veut pas perdre de joueurs sans rien obtenir en retour. Mais ce n'est pas la fin du monde. Vous ne m'entendrez certainement pas me plaindre. Donald Audette a joué pendant plus de dix ans dans la Ligue nationale et il a raté des matchs. Chad Kilger possède lui aussi une vaste expérience et il rate des rencontres. Je serais mal placé pour crier à l'injustice. J'ai connu un mauvais départ même si je me replace depuis quelques matchs. Mais la situation étant ce qu'elle est, je ne peux rien y faire. La bonne nouvelle, c'est qu'aucun coéquipier ne s'est blessé sérieusement depuis le début de la saison et c'est tout ce qui compte. »

BLOC-NOTES

Sans aller trop loin, on peut penser que **José Théodore** affrontera les Stars de Dallas, mardi, au Centre Bell, et qu'il partagera avec **Jeff Hackett** les deux matchs du week-end contre les Devils du New Jersey. En six matchs, Hackett a conservé un dossier de 3-0-2, une moyenne de 2,29 et un taux d'efficacité de ,937. De son côté, Théodore présente un dossier de 2-4-2, une moyenne de 3,53 et un taux d'arrêts de ,886.

■ ■ ■

Michel Therrien dit être très à l'aise avec la présence de seulement six défenseurs à Montréal. L'entraîneur a profité de son point de presse pour souligner la contribution de **Patrick Traverse**. « Il joue bien et on lui confie plus de responsabilités. »

Traverse a cette faculté de bien se débrouiller tant à gauche qu'à droite. Au cours des derniers matchs, il a formé un duo avec le jeune **Ron Hainsey**. Contre les Kings, il devrait retourner du côté gauche, associé à **Stéphane Quintal**.

« Il fait partie de notre profondeur », a noté l'entraîneur.

Traverse présente un différentiel de + 3, le meilleur du Canadien, ex aequo avec **Jan Bulis** et **Andreas Dackell**.

■ ■ ■

Joé Juneau disputera ce soir son 700^e match dans la LNH. Il en sera à sa 84^e rencontre dans l'unique du Canadien. Il a aussi porté les couleurs des Bruins de Boston, des Capitals de Washington, des Sabres de Buffalo, des Sénateurs d'Ottawa et des Coyotes de Phoenix.

■ ■ ■

Patrice Brisebois a passé un examen d'imagerie par résonance magnétique hier soir. Le défenseur ressent des douleurs à la cheville droite depuis le premier match de la saison contre les Rangers de New York. Il devrait être à son poste contre les Kings. —PC

LE HOCKEY ET SES GENS



PHOTOTHÈQUE La Presse

Oleg Petrov ne se voit pas vivre en Russie. « J'ai plus d'amis ici qu'à Moscou », affirme l'ailier du Canadien.

Petrov, un Montréalais pure laine

Oleg Petrov n'est pas du genre à faire beaucoup de bruit à l'extérieur d'une patinoire, mais il a trouvé le moyen de s'enraciner solidement à Montréal.

Il vient de s'acheter une maison à Ville Mont-Royal et hier, grande nouvelle pour lui, il a obtenu sa citoyenneté canadienne.

« Je me sens à la maison à Montréal. Je veux terminer ma carrière avec le Canadien et vivre ici après avoir joué au hockey. Je suis ici depuis plus de huit ans et je ne me suis jamais senti à l'écart. Il y a des gens de toutes les ethnies ici et il règne une belle harmonie. La ville est sécuritaire, le taux de criminalité n'est pas très élevé et j'adore le cachet européen. Je compte aussi beaucoup d'amis montréalais qui ne gravitent pas dans le milieu du hockey. »

Petrov, originaire de Moscou, ne se voit pas vivre en Russie. « J'y ai peut-être passé deux mois au total lors des huit dernières années. J'ai vécu à Montréal ou en Suisse. J'ai plus d'amis ici qu'à Moscou. »

L'attaquant du Canadien affirme qu'il n'a pas trop sué lors de son examen ultime avant de recevoir son certificat. « J'ai beaucoup étudié, lu des documents, j'ai fouillé sur Internet. J'ai appris plusieurs choses sur les premiers arrivants en Amérique du Nord, sur l'immigration européenne au Canada. C'est amusant parce qu'on m'a dit que 45 % des citoyens canadiens échouaient ce test... »

Petrov espère maintenant s'entendre à long terme avec l'équipe. Il en est à la dernière année de son contrat et il pourrait jouir de son statut de joueur autonome sans compensation à la fin de la saison. « Je veux demeurer ici, c'est évident. Il y a eu certains pourparlers au camp d'entraînement mais ça n'a pas continué. On dirait que chacune des parties attend de voir ce que l'autre va faire. J'espère que ça va se régler. »

Petrov citoyen canadien, personne n'aurait prédit pareil scénario lorsque ce petit athlète russe s'est amené à Montréal il y a huit ans, l'air un peu perdu et avec seulement quelques mots d'anglais dans ses bagages....— *Mathias Brunet*

Club Télé-Fusion

Pour le plaisir... de te connaître!

- "Grâce au club Télé-Fusion, j'ai rencontré l'homme le plus passionné du monde entier!"
—Nathalie, 24 ans
- "Télé-Fusion a changé ma vie!"
—Mario, 35 ans
- "J'étais au désespoir quand une copine m'a donné le numéro. Maintenant, je suis au paradis!"
—Julie, 19 ans

Messagerie vocale, utilisée avec le permission des usagers de Télé-Fusion

(514) **380-0000**

3094539A Complètement gratuit pour les femmes

Les sept nouvelles merveilles du monde.

Venez voir les Audi 2003, des voitures inspirées. Ne manquez pas le meilleur du génie mécanique allemand, de la performance et du design. Avec des caractéristiques comme notre suspension avant à quatre bras issue de la course, notre technologie moteur à cinq soupapes, et notre traction intégrale quattro^{MD} disponible*. Voyez votre concessionnaire Audi pour obtenir un prix avantageux à la location. C'est le moment idéal d'acquérir une Audi. SUIVRE, JAMAIS.^{MC}

AUTOMOBILES LAUZON 2435, boulevard Chomedey Laval (QC) (450) 688-1120 www.lauzon.qc.ca	AUTO STRASSE INC. 5905, autoroute Transcanadienne Saint-Laurent (QC) (514) 748-6961 www.autostrasse.com	LES AUTOMOBILES POPULAR 5441, rue Saint-Hubert Montréal (QC) (514) 274-5471 www.popular.qc.ca	LES AUTOMOBILES NIQUET 1905, boulevard Sir Wilfrid Laurier Saint-Bruno (QC) (450) 653-1553 www.niquet.com	PARK AVENUE AUDI 8805, boulevard Taschereau Brossard (QC) (450) 656-4811 www.parkavenuevw-audi.com
--	---	---	---	--

LOCATION-BAIL D'UNE A4 1.8 T POUR

399\$

PAR MOIS*

AVANTAGE AUDI : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ANS OU 80 000 KM

*quattro offert de série sur tous les modèles Avant, A6 2.7 T/4.2, A8 L/5.8, allroad quattro, et TT Roadster et Coupé de 225 ch. *Taux de location-bail fermé offert par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 36 mois au taux annuel de 6,60 %, avec acompte de 5 124 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 450 \$, première mensualité de 399 \$ et frais de transport de 555 \$. Obligation totale décollant du bail : 14 364 \$. Montant dû au début du bail : 6 528 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 1.8 T berline 2003 de 34 155 \$, comprenant une boîte de vitesses variable continue multitronic. Autres options en sus. Immatriculation, taxes, inspection de prélivraison, assurances et frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers) en sus. Livraison avant le 5 décembre 2002. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « quattro », « Avant », « A4 », « A6 », « A8 », « allroad », « TT » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2002. Pour en savoir plus sur Audi et pour obtenir des renseignements sur les pneus haute performance, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse **audi.canada.ca**

HOCKEY

Lecavalier se paie un triplé aux dépens des Penguins

TAMPA — Vincent Lecavalier a enfilé trois buts, ses septième et huitième et neuvième de la saison, et le Lightning de Tampa a disposé des Penguins de Pittsburgh, 4-1. Son tour du chapeau a été complété dans un filet désert.

Le Lightning (8-4-2) a repris seul le premier rang de la section sud-est, deux points devant les Hurricanes de la Caroline, en comblant un déficit d'un but qu'il accusait en deuxième période.

Fredrik Modin a réussi l'autre but du Lightning. Seul Alexandre Daigle a déjoué Nikolai Khabibulin.

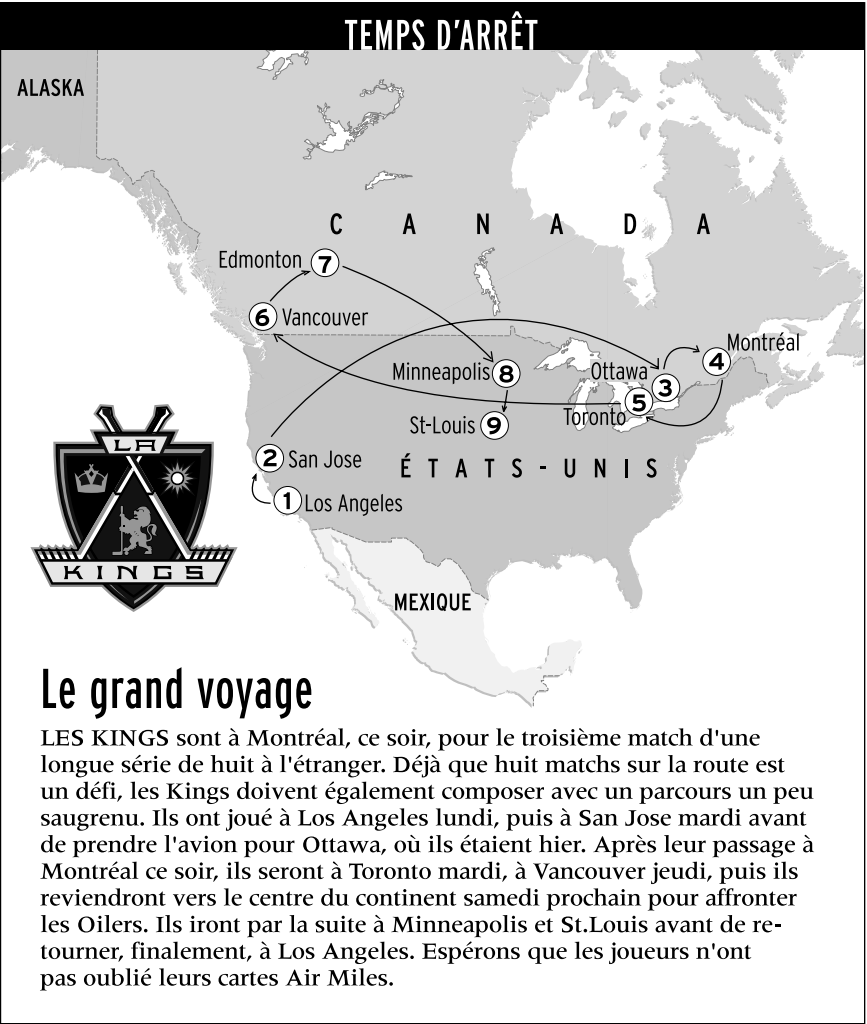
Kings 3, Sénateurs 2
À Kanata, Bryan Smolinski a marqué son troisième but de la saison au début de la troisième période et conduit les Kings de Los Angeles à une victoire de 3-2 contre les Sénateurs d'Ottawa.

Erik Rasmussen et Mathieu Schneider ont marqué les autres buts des Kings. Félix Potvin a hérité de la victoire en repoussant 28 rondelles.

Wade Redden et Radek Bonk ont marqué en avantage numérique chez les Sénateurs, qui ont dominé 30-20 au chapitre des tirs au but.

Islanders 4, Oilers 2
À Uniondale, Dave Scatchard a marqué deux buts et les Islanders de New York ont mis fin à une série de six défaites en battant des Oilers d'Edmonton, 4-2.

Stars 2, Maple Leafs 1
Ed Belfour a repoussé 21 lancers, mais raté son retour à Dallas, 2-1. Le gardien des Maple Leafs a cédé devant Pierre Turgeon et Jason Arnott. Seul Josh Holden a trompé Marty Turco, le gardien des Stars. —AP et PC



Le grand voyage

LES KINGS sont à Montréal, ce soir, pour le troisième match d'une longue série de huit à l'étranger. Déjà que huit matchs sur la route est un défi, les Kings doivent également composer avec un parcours un peu saugrenu. Ils ont joué à Los Angeles lundi, puis à San Jose mardi avant de prendre l'avion pour Ottawa, où ils étaient hier. Après leur passage à Montréal ce soir, ils seront à Toronto mardi, à Vancouver jeudi, puis ils reviendront vers le centre du continent samedi prochain pour affronter les Oilers. Ils iront par la suite à Minneapolis et St.Louis avant de retourner, finalement, à Los Angeles. Espérons que les joueurs n'ont pas oublié leurs cartes Air Miles.

Une visite à la Maison-Blanche n'a pas fait changer Shanahan d'allégeance

WASHINGTON — Après des victoires aux Nations Unies et aux élections cette semaine, le président américain George W. Bush a accueilli à la Maison-Blanche un autre groupe de gagnants et leur trophyée, les Red Wings de Detroit et la Coupe Stanley.

Et son équipe s'était fixé un autre but : convertir Brendan Shanahan, un démocrate convaincu.

« Des Républicains sont venus me voir et m'ont dit qu'ils allaient changer mon allégeance, a déclaré Shanahan. Je leur ai répondu que j'étais un Irlandais catholique qui passe l'été au Massachussets (un État libéral).

« Ils m'ont alors dit que j'étais intouchable et ont abandonné. »

Bush, un ancien copropriétaire des Rangers du Texas, ouvre grand les yeux quand les gagnants de la Série mondiale arrivent à la Maison-Blanche. Mais son expérience avec les sports de glace se limite à celle qu'il met dans son cola diète.

Aussi a-t-il eu besoin de conseillers pour lui préparer ses notes.

« Je sais que la population de Detroit vous adore et va manquer votre leadership, a-t-il déclaré au retraité Scotty Bowman. Si je n'avais pas déjà annoncé que le vice-président allait être mon colistier, j'aurais pensé à vous. » —AP

Richter a relevé la plupart des défis

« Je suis chanceux d'avoir fait partie d'une aussi bonne organisation pendant toutes ces années »

d'après Associated Press

NEW YORK — Mike Richter n'a pas eu beaucoup de temps pour se préparer à ses débuts dans la LNH. Il a appris par la bouche de Phil Esposito, lors d'un entraînement, que sa carrière dans la grande Ligue débuterait le lendemain.

La première mission que lui confiait son nouvel entraîneur était simple : se retrouver devant le filet au Madison Square Garden, repousser Mario Lemieux et les dangereux Penguins de Pittsburgh et empêcher les Rangers de New York d'être exclus des séries.

Il n'a pas réussi tout ça, mais 13 ans et 300 victoires plus tard, Richter est toujours celui sur qui comptent les Rangers pour garder leur filet.

« Il y a tellement de choses qu'on ne peut pas prédire », philosophe Richter en parlant de toutes ces années qui ont suivi son entrée dans la LNH. Richter a toujours porté les couleurs des Rangers, l'équipe qui l'a repêché à sa sortie d'un collège de Philadelphie, en plein fief des Flyers.

Richter est devenu le 19^e gardien à atteindre le plateau des 300 victoires le mois dernier, lorsque les Rangers ont battu les Coyotes de Phoenix. Il est le troisième joueur seulement à atteindre cette marque avec une seule équipe. « Je suis chanceux d'avoir fait partie d'une aussi bonne organisation pendant toutes ces années, indique Richter. J'ai eu tellement de bons joueurs et de bonnes équipes autour de moi. »

Les Rangers l'ont sélectionné au deuxième tour du repêchage de 1985. Richter a joué deux ans au Wisconsin avant de rejoindre l'équipe olympique américaine en 1988. Il a fini cette saison-là dans la Ligue internationale et joué une saison de plus avant de débarquer à New York au printemps.

Richter a servi de gardien réserviste en deux occasions avant d'appréhender la saisissante nouvelle : il allait débiter le match du lendemain alors que les Rangers tiraient de l'arrière 3-0 au premier tour des éliminatoires.

Esposito, le directeur général,

avait congédié l'entraîneur-chef Michel Bergeron avec deux matchs à jouer en saison régulière, et pris la place derrière le banc. Il a perdu cinq matchs d'affilée avant de faire appel à Richter, 22 ans, pour remplacer John Vanbiesbrouck.

« Tout ce que je voulais, c'est y aller et gagner, se souvient Richter, aujourd'hui âgé de 36 ans. Ça ne s'est pas passé de façon parfaite, mais j'ai eu tellement de plaisir. »

Les Penguins ont complété leur balayage par une victoire de 4-3, mais ce n'est pas ce dont se souvient Richter aujourd'hui. « Je peux me rappeler les premiers jeux du match, Lemieux et (Paul) Coffey qui s'en venaient à deux contre zéro. »

N'eut été de sa blessure majeure au genou gauche en 2000, puis au droit en 2001, ou encore de ses décisions de rester avec les Rangers lorsqu'il était joueur autonome, Richter aurait pu atteindre ce plateau des 300 victoires plus tôt et probablement ailleurs.

On a eu peur à la fin de la saison dernière que Richter ne puisse signer sa 300^e victoire chez les Rangers. Il a raté les neuf derniers matchs en raison d'une fracture du crâne après avoir été atteint par un tir.

Richter a entrepris la dernière saison estivale à quatre victoires de ce plateau et sans contrat. Le 4 juillet, il a conclu une entente de deux ans pour huit millions. « J'ai toujours ressenti un lien puissant pour cette organisation », explique Richter, le gardien le plus victorieux de l'histoire de l'équipe new-yorkaise.

Avec Mark Messier et Brian Leach, il a formé un noyau dur qui, en 1994, a mené les Rangers à leur première Coupe Stanley en 54 ans. « Cette année-là a été marquée de tellement de bons souvenirs, tellement de succès qu'il est difficile de les mettre en perspective. »

Leetch et Richter partagent la glace depuis 1989 et leurs 14 saisons comme coéquipiers constituent un exploit parmi les joueurs actuels. « Il est toujours là parce qu'il a du succès, explique Leetch. Il travaille fort ; c'est la plus grosse raison. »

Les Thrashers envisagent un grand remaniement

BUFFALO — Don Waddell est à la veille de perdre patience.

Le directeur général des Thrashers d'Atlanta a envisagé la possibilité d'un grand remaniement, hier, au lendemain de la pire performance de son équipe cette saison, une défaite de 5-0 à Chicago.

Les Thrashers occupent le tout dernier rang du classement de la LNH avec une fiche de 1-9-1-1.

« Nous aimons ce groupe de joueurs mais de toute évidence, ils n'ont pas fait le travail », a constaté Waddell, qui se trouve présentement à Buffalo, où les Thrashers vont compléter aujourd'hui une série de quatre matchs à l'étranger.

« On va peut-être considérer des échanges qui pourraient impliquer certains de nos meilleurs joueurs. »

Tous les joueurs seraient disponibles, à l'exception des deux jeu-

nes vedettes, Dany Heatley et Ilya Kovalchuk.

« À moins que je parte avec eux, ça ferait partie de l'échange », a trouvé le moyen de blaguer Waddell.

Vyacheslav Kozlov est un des joueurs qui pourraient servir de monnaie d'échange.

Le nom du gardien sans contrat Byron Dafoe continue d'alimenter les rumeurs et Waddell a discuté avec son agent Bryant McBride la semaine dernière.

Waddell assure cependant qu'il ne veut surtout pas paniquer. Il n'est probablement pas convaincu qu'un gardien à quatre millions soit le remède aux maux de son équipe qui n'attire pas de grandes foules. —AP

KINGS DE LOS ANGELES (7-4-2-1) C. CANADIEN DE MONTRÉAL (5-4-4-0). RDS SRC 19H	
HISTORIQUE Dans l'histoire : Canadien 80-26-20-0 La saison dernière : Canadien (1-0-0-0) 2 BP, 1 BC Dernier match : Kings : gain de 3-2 contre les Sénateurs d'Ottawa. Dernier match : Canadien : gain de 3-0 contre les Islanders de New York.	LES FORMATIONS
À SURVEILLER Kings : Le défenseur Jaroslav Modry a inscrit cinq buts à ses quatre derniers matches. Depuis son acquisition par les Kings le 20 février 2001, Félix Potvin est le gardien de la LNH qui a joué le plus de minutes, 6093. Adam Deadmarsh et Zigmund Palffy forment un duo redoutable en avantage numérique. Canadien : Yanic Perreault avait réussi le but victorieux l'an dernier, le Canadien n'effectuant que 16 tirs au but. Joë Juneau dispute son 700 ^e match dans la LNH et José Théodore n'est qu'à un match de son 200 ^e en carrière.	 1- Jamie Storr 39- Félix Potvin 3- Aaron Miller 6- Andreas Lilja 9- Erik Rasmussen 10- Mathieu Schneider 12- Ken Belanger 13- Michael Cammalleri 14- Mattias Norstrom 17- Lubomir Visnovsky 21- Bryan Smolinski 22- Ian Laperrière 23- Craig Johnson 24- Alexander Frolov 25- Eric Bélanger 27- Jaroslav Bednar 28- Adam Deadmarsh 29- Brad Chartrand 32- Derek Armstrong 33- Zigmund Palffy 38- Chris McAlpine 44- Jaroslav Modry 63- Brad Norton Entraîneur-chef Andy Murray Adjoins Mark Hardy Ray Bennett John Van Boxmeer  31- Jeff Hackett 60- José Théodore 5- Stéphane Quintal 11- Saku Koivu 14- Oleg Petrov 20- Richard Zednik 21- Randy McKay 22- Bill Lindsay 24- Andreas Dackell 25- Chad Kilger 26- Sylvain Blouin 27- Mariusz Czerkawski 28- Karl Dykhuis 38- Jan Bulis 43- Patrice Brisebois 52- Craig Rivet 54- Patrick Traverse 79- Andrei Markov 82- Donald Audette 90- Joë Juneau 93- Doug Gilmour 94- Yanic Perreault Entraîneur-chef Michel Therrien Adjoins Rick Green Guy Charron Clément Jodoin Roland Melanson
LES MEILLEURS Kings : Allison, 11 pts ; Deadmarsh, sept buts ; Allison, Éric Bélanger et Smolinski, sept assistances ; Smolinski, 41 tirs ; Frolov, + 6 ; Potvin, 2,45. Canadien : Koivu et Markov, 10 pts ; Zednik, six buts et 42 tirs ; Brisebois et Markov, sept assistances ; Bulis, Dackell et Traverse, + 3 ; Hackett 2,29.	
LES BLESSÉS Kings : Jason Allison (genou) 8-12 semaines ; Aaron Miller (hernie) évaluation hebdomadaire ; Mikko Eloranta (genou) une semaine ; Ken Belanger (commotion) évaluation quotidienne. Canadien : Sheldon Souray (poignet) indéterminé ; Mike Ribeiro (épaule) une semaine ; Stéphane Quintal (doigt) évaluation quotidienne.	
LES UNITÉS SPÉCIALISÉES Supériorité numérique : Kings 11-80 (22 ^e) 13,8 % ; Canadien 9-60 (18 ^e) 15,0 %. Infériorité numérique : Kings 10-75 (6 ^e) 86,2 % ; Canadien 14-62 (29 ^e) 77,4 % %.	
FAITS DOMINANTS Kings : ont entrepris un voyage de huit matches. Les meilleurs de la LNH en supériorité numérique la saison dernière. Présentent une fiche de 90 % en infériorité numérique à l'étranger. Affichent un dossier de 0-2-0-0 lors du deuxième match en deux soirs. Ont accordé plus de buts en troisième période que lors des deux premières réunions. Canadien : a accordé le double de lancers à ses deux derniers rivaux à domicile. Les gardiens ont récolté sept étoiles dans les 13 premiers matches. N'a pas perdu quand il mène ou est à égalité après deux périodes (5-0-4-0). Dispute un neuvième match à domicile (2-3-3-0).	
Robert Bousquet	

Une suspension à Zhitnik

LA LNH a imposé une suspension de deux matches au défenseur Alexei Zhitnik, des Sabres de Buffalo. Zhitnik a été puni pour avoir frappé Jan Hlavac, des Hurricanes de la Caroline, jeudi soir. Hlavac a subi une claquage. Zhitnik ratera les matches contre les Thrashers d'Atlanta et les Bruins de Boston, respectivement aujourd'hui et mardi.

Walser fait bonne impression

LE DÉFENSEUR Derrick Walser, qui s'était illustré en 1997-1998 avec l'Océanik de Rimouski

en récoltant 41 buts et 69 assistances, pour un total de 110 points (quatrième dans l'histoire de la LHJMQ), fait des débuts remarqués dans la LNH, avec les Blue Jackets de Columbus. Dimanche, il a réussi le but vainqueur dans une victoire de 3-2 contre les Sabres de Buffalo, et jeudi à St. Louis, il a obtenu un but et une aide dans un gain de 5-2 sur les Blues. En 1998, jouant avec Vincent Lecavalier, Walser avait obtenu le trophée Émile-Bouchard décerné au meilleur défenseur de la LHJMQ, et avait été nommé sur la première équipe d'étoiles.

Entente Rachunek-Sénateurs

LES SÉNATEURS d'Ottawa ont fait signer un

contrat de deux ans à Karel Rachunek. Le défenseur tchèque était arrivé à Ottawa dimanche dernier. Il était dans une impasse contractuelle. Il totalise six buts et 45 mentions d'aide en deux saisons chez les Sénateurs.

Va-et-vient chez les Kings

LES KINGS de Los Angeles ont retiré le nom du défenseur Aaron Miller sur la liste des blessés et inscrit celui de l'attaquant Miko Eloranta sur celle-ci. Miller n'avait pas disputé un seul match avant d'affronter les Sénateurs d'Ottawa hier soir ; il a été opéré pour corriger une hernie le 13 septembre. Eloranta a été blessé à un genou mardi.

3024061A

3024061A

SENTRA





LOUEZ UNE 2003 POUR AUSSI PEU QUE

199\$ PAR MOIS*

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont à titre d'illustration seulement.

Cité



www.citenissan.com

Au Super Centre NISSAN de Montréal

3500 Jean Talon Ouest

(Près de Côte-des-Neiges) Métro Namur

(514) 739-3175

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

RDS

VIVRE LE HOCKEY

ACTUALITÉS

TENNIS

Clijsters remporte la bataille de Belgique

Agence France-Presse

LOS ANGELES — La Belge Kim Clijsters, cinquième tête de série, a dominé hier sa compatriote Justine Henin (N.4), 6-2, 6-1, pour se qualifier pour les demi-finales du Masters féminin, épreuve de fin de saison du circuit WTA réunissant les 16 meilleures mondiales.

Le duel fratricide a rapidement tourné à l'avantage de Clijsters qui n'a consacré que 59 minutes à sa rivale et amie pour entrer dans le carré final, où elle affrontera la gagnante de la rencontre opposant les Américaines Venus Williams (N.2) et Monica Seles (N.6).

Dans chaque set, Clijsters a fait un premier bris au troisième jeu pour empocher d'abord la manche d'ouverture puis le match. Et inscrire sa cinquième victoire — pour deux défaites — en sept confrontations avec Hénin.

Les deux joueuses ont commis plus de fautes directes que de points gagnants en début de rencontre, Clijsters trouvant ensuite la mesure du court et la précision de

ses coups alors que son adversaire semblait sous les erreurs.

« Je ne m'attendais pas à une victoire aussi facile, admettait Clijsters. Je pense qu'elle était nerveuse dès le début du match. C'est toujours un peu différent quand on joue contre une compatriote, mais je pense être assez forte pour savoir me concentrer sur mon jeu et oublier l'adversaire. »

Clijsters, qui dispute à 19 ans son troisième Masters consécutif, a atteint les demi-finales pour la deuxième année d'affilée. « Je me sens beaucoup plus à l'aise qu'à la mi-saison », affirmait-elle en attendant d'assister au choc entre Venus Williams et Monica Seles.

À 20 ans, Henin effectuait sa deuxième apparition dans le tournoi de fin d'année. Éliminée, elle pourra désormais se consacrer à la préparation de son mariage prévu cinq jours après la finale du Masters.

Clijsters et Henin étaient venues à Los Angeles dans la foulée de leur succès respectif à Linz (Autriche) et Luxembourg.



La détermination se lit sur le visage de Kim Clijsters qui affrontait sa compatriote et amie Justine Henin. PHOTO AFP

Agassi, le dernier obstacle sur la route de Hewitt

Agence France-Presse

SHANGHAI — L'Australien Lleyton Hewitt, qui veut terminer la saison 2002 en tant que numéro un mondial pour la deuxième année d'affilée peut encore trouver sur sa route l'Américain Andre Agassi, qui bénéficie d'un tirage plus favorable au Masters de Shanghai.

Même si le vainqueur de Wimbledon bénéficie d'une avance appréciable de 88 points sur Agassi, il lui faudra au moins gagner en demi-finale dans l'hypothèse où

L'Américain atteindrait lui aussi la finale, pour être sûr de rester numéro un. En revanche, si Agassi n'atteint pas la finale, il suffira à Hewitt, 21 ans, de gagner un seul match de poule pour remporter le Championnat ATP 2002.

Mais l'Australien devra affronter en poule, dans le groupe rouge, le Russe Marat Safin (N.3), qui l'a battu 7-6 (7/4), 6-0, 6-4, dimanche en finale du tournoi de Paris-Bercy, et l'Espagnol Carlos Moya (N.5), qui l'a vaincu lors de leurs trois dernières rencontres. L'Espagnol

Albert Costa (N.8) semble à sa portée mais le lauréat des Internationaux de France est considéré comme un bon aspirant.

Bon tirage pour Agassi

En revanche, Agassi (N.2) bénéficie d'un tirage a priori très favorable. À 32 ans, le plus vieux prétendant au classement final de N.1 sera opposé, dans le groupe or, à l'Espagnol Juan Carlos Ferrero (N.4), au Suisse Roger Federer (N.6) et au Tchèque Jiri Novak (N.7).

L'Américain n'a jamais perdu un match contre Federer ou Novak et il est à égalité (1-1) avec Ferrero, qu'il a battu facilement le mois dernier en Espagne, lors de leur dernière rencontre.

Mais ni Hewitt, le plus jeune N.1 mondial lorsqu'il fut sacré en 2001, ni Agassi ne partent favoris pour remporter ce tournoi final doté de 3,7 millions. Marat Safin semble en effet déterminé à gagner ce Masters : « Je veux gagner et prendre tout l'argent et tous les points pour être heureux », a-t-il dit.

Moya, qui termine l'année en

force et en forme — il a notamment battu Agassi en quarts de finale à Paris-Bercy, avant d'être éliminé par Safin en demi-finale —, semble aussi un bon challenger.

Ferrero, vainqueur de deux tournois cette saison (Monte-Carlo et Hong Kong) estime que l'armada espagnole a toutes ses chances.

Enfin, le plus jeune joueur de ce Masters, Federer (de six mois le cadet d'Hewitt), qui a gagné 14 de ses 18 matches lors des cinq derniers tournois en salle qu'il a disputés, pourrait également créer la surprise sur cette surface rapide.

VOS COMMENTAIRES

Éric Villeneuve, Île-Perrot > Je regardais la section des salaires dans votre édition d'hier et j'ai constaté que Sergueï Fedorov faisait deux millions cette année. Il fait moins que Juneau, McKay, Quintal, Gilmour, Czerkawski, Perreault, Audette, Koivu et BRISEBOIS !!! Est-ce une erreur ou Fedorov est tout simplement une aubaine ?

NDLR : Ce n'est pas une erreur, Fedorov est l'aubaine de l'année dans la LNH.

Maxime Ouimet > Vous avez identifié Mattias Norstrom des Kings comme un joueur surpayé à 2,5 millions. Norstrom est non seulement le capitaine des Kings, mais il est un des meilleurs défenseurs à caractère défensif de la Ligue (ne vous trompons pas avec le style de Lidstrom, Blake...). C'est un solide défenseur, talentueux, beaucoup utilisé et le plus fiable défensivement. Il ne faut pas se fier à ses statistiques de 10 à 20 points par saison et de un à trois buts. C'est tout simplement son style.

André Grignon, Gatineau > En réponse à Martin Binette. Vous êtes sans doute trop jeune pour vous rappeler les débuts de Gilles Tremblay comme analyste à *La Soirée du hockey*. Que de difficultés ! Si Benoît Brunet est aussi bien encadré que l'a été le nouveau membre du Temple de la Renommée du hockey, la formulation de ses commentaires ne pourra que s'améliorer. Quant aux jeunes bacheliers en communication, encore faudrait-il qu'ils aient une connaissance approfondie du hockey.

Éric Rancourt, Gatineau > Merci d'avoir publié les salaires des joueurs de la LNH. Ça me fait un petit velours de voir que le Wild du Minnesota, qui a la plus basse masse salariale, est premier au classement.

Sylvain Bourdeau, Laval > Je suis las de voir le CH battu sur la glace et de voir José Théodore dans les buts. Le gardien numéro 1, c'est Jeff Hackett, qui a le talent d'un Ken Dryden. Si Therrien persiste à mettre Théodore dans les buts, je vais encourager les équipes dynamiques comme St. Louis, Minnesota et même Columbus.

Sylvain Nadeau, Montréal > Je commence à penser que Saku Koivu a fait son temps à Montréal ; c'est un joueur surévalué qui ne donne pas grand-chose. Ce n'est sûrement pas un centre numéro un. Ce n'est pas un vrai leader et surtout pas un vrai capitaine. J'aimerais mieux avoir Joé Juneau comme capitaine.

Pour nous joindre

La Presse apprécie vos commentaires clairs et concis sur l'actualité sportive. Faites-nous en part dans notre boîte vocale. Accès direct par le 285-7343. Vous pouvez aussi nous envoyer vos réactions par courrier électronique à l'adresse suivante : sports@lapresse.ca.

BASKETBALL

Carter : « Une petite bosse sur ma route »

d'après CP

TORONTO — Vince Carter va devoir se contenter du rôle de spectateur pour les quatre prochaines semaines.

Carter s'est blessé au genou gauche samedi dernier lors du match opposant les Raptors de Toronto au Rocket de Houston. Ce même genou avait été opéré au printemps dernier.

Un test par résonance magnétique a démontré que le genou n'avait subi aucun dommage structurel. Carter est resté sur le banc pour deux matchs avant de rencontrer James Andrews, un médecin sportif de l'Alabama, jeudi.

« Je ne vais pas précipiter les choses, car je ne veux pas que cela se produise de nouveau », a dit Carter.

Selon le Dr Andrews, une opération ne sera pas nécessaire, mais Carter devra rester à l'écart du jeu pour un mois. Le joueur de 25 ans a été ennuyé par le « genou du sauteur » — une blessure liée à une surutilisation — lors des deux dernières saisons : il a raté cinq matchs il y a deux ans et 22 la saison dernière. Il a joué son dernier match le 19 mars et a subi une opération chirurgicale la semaine suivante.

Carter dit n'entretenir aucune inquiétude pour ce qui est de son avenir dans la NBA. « Ma carrière va être correcte, je le crois vraiment. C'est une petite bosse sur ma route. Il faut que je trouve comment me rétablir sans me blesser. »

Le numéro 15 avait juré qu'il reviendrait au jeu meilleur que jamais. Carter, sélectionné trois fois sur l'équipe d'étoiles de la NBA, a joué tous les matchs préparatoires et les deux premiers matchs des Raptors sans ressentir de douleur. Il semblait être revenu à son style de jeu athlétique, notamment avec un dunk spectaculaire lors d'une défaite contre les Spurs de San Antonio, vendredi dernier.

« Il est déçu car il a travaillé fort et a connu un bon camp, a indiqué l'entraîneur-chef Lenny Wilkens. Espérons que ça ira. »

Le directeur général des Raptors, Glen Gruntwald, a dit que son cœur s'est arrêté quand il a vu Carter tomber sur le parquet samedi après un jeu apparemment sans danger. « Ce n'était pas agréable à voir. Mais ça fait partie du jeu, il faut continuer. »

Carter était le meilleur compteur de son équipe lors des deux premiers matchs, avec une moyenne de 18 points et trois rebonds en 36 minutes.

Les Raptors sont aussi privés d'Antonio Davis (entorse à la cage thoracique ; son cas est évalué au jour le jour), Lamond Murray (devrait rater quatre mois à cause d'une déchirure ligamentaire au pied), Eric Montross (os cassé au pied) et Jelani McCoy, qui va rater deux matchs en raison de malaises au dos.

L'équipe torontoise a mis sous contrat le vétéran centre Greg Foster mercredi, après avoir reçu une permission spéciale de la NBA.



Vince Carter est ennuyé par le « genou du sauteur », une blessure liée à une surutilisation de l'articulation. PHOTO Reuters

VEUILLEZ PASSER AU SALON

À lire dans le cahier **L'AUTO** LUNDI dans **La Presse**



305458A

BASEBALL

Selig préfèrerait que la cause des Expos soit entendue à New York

Associated Press

MIAMI – Selon les avocats du commissaire du baseball, la poursuite qui accuse Bud Selig de fraude à la suite de sa participation dans la vente des Expos ne devrait pas être entendue à Miami.

Selon eux, la poursuite déposée par les actionnaires minoritaires des Expos devrait même être retardée jusqu'à ce qu'un arbitre décide si le propriétaire majoritaire, Jeffrey Loria, a agi de façon intentionnelle en faisant baisser la valeur de la concession.

Loria a vendu les Expos aux 29 autres propriétaires du baseball majeur plus tôt cette année et a acheté les Marlins de la Floride. Après que le plan de dissolution proposé par Selig soit tombé à

l'eau, le commissaire a pris le contrôle des opérations des Expos.

Les avocats de Selig ont déclaré lors d'une audience, hier, devant une Cour de district à Miami, que cette instance n'avait pas juridiction parce que les propriétaires minoritaires des Expos sont Canadiens et que le quartier général du baseball est à New York. Si la poursuite n'est pas rejetée, ils voudraient qu'elle soit entendue à New York. C'est la requête qui a été adressée au juge Ursula M. Ungaro-Benages.

Les propriétaires des actionnaires minoritaires ont plaidé pour leur part que la cause devait être entendue à Miami puisque c'est à Jupiter, en Floride, qu'est l'adresse de l'équipe aux États-Unis. C'est de là que Loria dirigeait l'équipe et c'est en Floride qu'ont eu lieu les discussions menant à la vente des Expos et des Marlins.

Bradley Ruskin, avocat de Loria, a même demandé que la cause soit

tout simplement abandonnée puisque son client et ses anciens partenaires sont déjà impliqués dans un processus d'arbitrage.

Les avocats des propriétaires minoritaires ont répliqué en disant que l'arbitrage implique les sociétés de holding de Loria, et non pas Loria lui-même.

M^{me}Ungaro-Benages a dit qu'elle doutait qu'on puisse dissocier Loria de ses compagnies, mais elle n'a rendu aucun jugement, hier.

Les investisseurs canadiens ont dit que si le baseball tentait de ménager les Expos, ils demanderaient une injonction pour empêcher que ça se fasse avant la fin du procès.

Rappelons que les actionnaires québécois prétendent que Loria et le président actuel des Marlins, David Samson, ont conspiré avec les dirigeants du baseball pour diminuer leur participation dans l'équipe de 76 % à 7 % et qu'ils n'ont jamais eu l'intention de garder l'équipe à Montréal.



PHOTO AP

M^rJeffrey Kessler, à droite, est l'un des principaux avocats engagés par les actionnaires minoritaires québécois dans la poursuite qui les oppose à Bud Selig et Jeffrey Loria. On le voit ici en discussion avec des collègues après avoir quitté la Cour fédérale de Floride, hier.

Avant de dire oui aux Cubs, Baker a des questions à poser

Associated Press

CHICAGO — Dusty Baker est en quête d'un travail pour la première fois en 10 ans.

Il n'aura pas besoin d'amener son curriculum vitae lorsqu'il rencontrera les dirigeants des Cubs de Chicago, lundi. Les Cubs ont déjà toute l'information nécessaire au sujet de celui qui a été choisi gérant de l'année à trois reprises.

C'est plutôt Baker qui pourrait avoir le plus de questions alors qu'il songe à prendre en main une équipe n'a pas connu de saisons victorieuses consécutives depuis 1972, lorsque les Cubs ont conclu une séquence de six saisons d'affilée avec une fiche au-dessus de .500.

« Je veux discuter avec eux du système des ligues mineures, des matchs en après-midi, des espoirs et des attentes », a mentionné Baker au *Chicago Tribune*.

Il a ajouté qu'il n'est pas encore fixé sur la durée d'un nouveau contrat.

« Deux ans, c'est trop court. Trois, c'est le temps qu'il faut pour commencer à voir des résultats. Quatre ans, c'est probablement la durée idéale », a-t-il estimé.

Les Giants de San Francisco ont annoncé mercredi soir que Baker

ne serait pas de retour, même s'il a presque guidé l'équipe à la conquête de la Série mondiale. Les Giants ont gaspillé une avance de 5-0 lors du sixième match et ont perdu le match décisif le lendemain soir.

Le directeur général des Cubs, Jim Hendry, a communiqué avec Baker dès le lendemain de l'annonce des Giants. Baker avait déjà organisé un voyage de chasse ce week-end et les deux hommes ont convenu d'une rencontre, lundi.

« Nous avons eu une agréable conversation de 10 à 15 minutes », a mentionné Hendry, jeudi soir.

Le *Chicago Tribune* a révélé que la rencontre de lundi aura lieu à San Francisco. Le président des Cubs Andy MacPhail doit également être présent.

« Nous voulons embaucher le bon gars, a dit Hendry. Nous avons démontré notre intérêt en Dusty et il semble également intéressé. »

Même si Hendry a prétendu que l'équipe n'avait fixé aucune échéance pour nommer un gérant, il est évident que Baker est le principal candidat.

Le gérant par intérim Bruce Kimm a été congédié lors de la dernière journée de la saison.

La Presse

HIDEKI « GODZILLA » Matsui, l'un des plus puissants cogneurs de la Ligue du Japon, a manifesté son intention, il y a quelques semaines, de se joindre à une équipe des ligues majeures.

Or, selon ce que rapportait le *New York Post* dans son édition d'hier, le voltigeur des Giants de Yomiuri aurait déjà paraphé un pacte de deux ans pour 24 millions avec les Yankees de New York.

Matsui ne peut officiellement devenir membre d'une équipe majeure avant mardi prochain, mais la rumeur de son entente avec les Yankees ne manquera pas d'alimenter les conversations des directeurs généraux, réunis cette fin de semaine en Arizona.

Selon le *Post*, les Yankees auraient fait d'une pierre

Le coeur de Mazzone n'a pas balancé longtemps...

ATLANTA — Leo Mazzone a dirigé la meilleure équipe de lanceurs du baseball majeur depuis une décennie. Il a donc repoussé les avances des Mets de New York et décidé de garder son boulot avec les Braves d'Atlanta.

Mazzone, dont le contrat arrivait à échéance le 31 décembre, s'est entendu avec les Braves pour conserver son poste d'instructeur des lanceurs. Il va recevoir une hausse significative de salaire, de l'ordre de 200 000 \$ US.

Les Mets avait demandé la permission de discuter avec Mazzone, mais ce dernier voulait rester à Atlanta.

« Oubliez ça, a-t-il lancé. Je suis un Braves. Je suis très content de ce que j'ai ici. Ils ont été très justes. »

Sous les ordres de Mazzone, les lanceurs des Braves se sont classés premiers ou deuxièmes du baseball majeur pour la moyenne de points mérités chaque saison depuis 1992. Malgré cela, son salaire de l'année dernière atteignait à peine la moitié de celui de Dave Duncan, des Cardinals de St.Louis, l'instructeur des lanceurs le mieux payé à 400 000 \$.

Mazzone a refusé de commenter son nouveau contrat. — AP

Wilson préfère rester avec les Mariners

Associated Press

NEW YORK — Les mouvements de personnel se poursuivent dans le monde du baseball alors que les joueurs ont jusqu'à mardi pour se prévaloir de leur autonomie.

Le receveur Dan Wilson, qui aurait pu se prévaloir d'une telle option, a accepté hier un contrat de deux ans pour retourner avec les Mariners de Seattle, contrat qui lui vaudra 7 millions plutôt que de tenter sa chance sur le marché des joueurs autonomes.

Wilson, receveur numéro un des Mariners, a connu une bonne saison en 2002 en conservant une moyenne de .295 avec six circuits et 44 points produits.

Par ailleurs, Chris Widger, receveur auxiliaire des Yankees de New York, a été le seul joueur à réclamer son autonomie, hier, portant le total d'agents libres à 153.

Le receveur Robb Nen, des Giants de San Francisco, doit pour sa part décider s'il se prévaudra de sa clause d'option qui lui permettrait de demeurer avec les Giants en ac-

ceptant un salaire de 8,6 millions en 2003. il devrait faire connaître sa décision lundi.

Hier, Nen a subi une opération arthroscopique à l'épaule droite et il devrait être en mesure de participer au camp Le receveur de 32 ans a préservé 43 victoires et maintenu une fiche de 6-2 avec une moyenne de 2,20 la saison dernière avec les Giants.

Par ailleurs à Denver, le gaucher Denny Neagle a demandé aux Rockies du Colorado de l'échanger.

« Je sais que je touche un salaire impor-

tant et que les Rockies ont besoin de plus flexibilité. Je veux aller là où je serai mieux apprécié, a dit Neagle. Je sais que je n'ai pas répondu à toutes les attentes ici. Mais les choses n'ont pas fonctionné ni d'un côté ni de l'autre. Ça vaudrait peut-être mieux de mettre fin à ce mariage qui ne fonctionne pas. »

Les Rockies auraient pu ailleurs entrepris des négociations avec les Diamondbacks de l'Arizona pour l'échange possible du voltigeur Larry Walker.

EN BREF

TENNIS

ANNA KOURNIKOVA a choisi Winnipeg pour se préparer en vue de l'Omniium d'Australie. La vedette russe va affronter l'Américaine Monica Seles dans un match hors-concours présenté le 15 décembre dans la capitale manitobaine. « Je ne sais pas grand-chose sur Winnipeg mais j'ai hâte d'y être, a déclaré Kournikova. J'ai entendu dire que c'était une ville agréable et que ce sera très froid. Je vais apporter des vêtements chauds. » La Russe, présentement 35^e au monde, se remet d'une entorse à la cheville.

ATHLÉTISME

LE 10^e GALA ATHLÉTAS de la Fédération d'athlétisme aura lieu samedi prochain, 16 novembre, à l'hôtel Renaissance. On y honorera les meilleurs athlètes, entraîneurs, officiels et bénévoles en 2002. En présence des Bruny Surin, Guillaume Leblanc, Nicolas Macrozonaris, Chantal Petitclerc, Achraf Tadili et autres champions, on reconnaîtra la valeur des meilleurs minimes, benjamins, cadets, juniors, juniors et espoirs, ainsi que les finalistes seniors Caroline Larose, Sonia Paquette, Michelle Fournier, Kwaku Boateng, Michel Genest-Lahaye et Andrew Lisade.

HOCKEY SEMI-PRO

LE PROLAB de Thetford-Mines

écrit un nouveau chapitre dans la Ligue de hockey semi-professionnel à chacune de ses victoires. Depuis le début de la saison, ce club battu pour la dernière fois en finale des séries éliminatoires, le printemps dernier, a inscrit 17 victoires consécutives, éclipçant le record de 14 et portant à sept points son avance en tête du classement général.

OLYMPISME

LE COMITÉ olympique américain (USOC) a annoncé le lancement des « Titan Games », un rendez-vous multisports prévu les 14 et 15 février prochain à San Jose, en Californie, qui doit servir de test pour les espoirs américains dans l'optique des Jeux d'Athènes en 2004. L'élite américaine en boxe, escrime, lutte, haltérophilie, judo, taekwondo, karaté et lancer de poids sera confrontée aux meilleurs mondiaux dans ces divers sports sous formes de duels ou de confrontations triangulaires. « Pour devenir les meilleurs mondiaux, les athlètes américains se doivent de se frotter à la crème mondiale », a déclaré Jim Scherr, responsable de la section performance sportive au sein de l'USOC. En boxe, l'équipe nationale cubaine devrait faire une de ses rares apparitions sur le territoire américain pour disputer un duel avec sa rivale des Etats-Unis pour la cinquième fois depuis 1990. Les équipes du Mexique et de Porto Rico sont également annoncées. Cuba sera également présent en lutte où le choc attendu mettra aux prises les Américains



PHOTO Reuters

Le troisième-but Eric Chavez, des A's d'Oakland, a découvert le stade de baseball de Tokyo, hier, en même temps que Jacques Jones, voltigeur des Twins du Minnesota. Dès demain, une équipe d'étoiles des ligues majeures se mesurera aux meilleurs éléments nippons dans le cadre d'une tournée promotionnelle.

aux Russes, les numéros un en la matière. La Corée du Sud et le Vietnam sont les nations annoncées en taekwondo.

PATINAGE ARTISTIQUE

LES FAVORIS se sont imposés lors de la première journée du Grand Prix de patinage artistique de Gelsenkirchen, la Japonaise Fumie Suguri ayant pris le commandement chez les dames alors que les champions du monde chinois Xue Shen et Hongbo Zhao mènent en couple. Fumie Suguri (0,5 pt), troisième des Championnats du

monde et pour la première fois à Gelsenkirchen, devance d'un demi point sa compatriote Yoshie Onda, deuxième lors de la précédente édition du concours de Gelsenkirchen. L'Ukrainienne Elena Liaschenko occupait la troisième place (1,5 pt) avant le programme libre décisif. La paire chinoise Shen-Zhao, déjà victorieuse à Gelsenkirchen l'an dernier, a pris l'avantage sur les ex-champions du monde russes Maria Petrova et Alexeï Tikhonov. Un autre couple russe, composé de Yulia Obertas et d'Alexeï Sokolov, occupait la troisième place. Les messieurs entrent en lice aujourd'hui.

LE SPORT À LA TÉLÉ

AUJOURD'HUI

BADMINTON

14 h 30 CBC (13)* Coupe du monde : de Vancouver, C-B.

COURSE AUTOMOBILE

14 h 00 NBC (18) NASCAR : de Phoenix, Arizona, la course Bashes 200.

CURLING

10 h 30 TSN (28) Coupe Continentale : de Regina, Saskatchewan.

14 h 30 TSN (28) Coupe Continentale : de Regina, Saskatchewan.

19 h 00 TSN (28) Coupe Continentale : de Regina, Saskatchewan.

FOOTBALL

12 h 00 CBS (21) NCAA : Notre Dame c. Navy.
12 h 00 ABC (22) NCAA : équipes à confirmer.
13 h 00 RDS (33) Coupe Dunsmore : la finale de la conférence québécoise. Concordia c. McGill
15 h 30 CBS (21) NCAA : Miami c. Tennessee.
15 h 30 ABC (22) NCAA : équipes à confirmer.

HIPIPSME

16 h 00 CBC (13)* La compétition de sauts équestres Royal Manitoba Winter Fair.

HOCKEY

18 h 30 RDS (33) LNH : avant-match Los Angeles-Montréal.

19 h 00 SRC (4) LNH : Los Angeles c. Montréal.

19 h 00 CBC (13) LNH : Toronto c. St. Louis.

19 h 00 RDS (33) LNH : Los Angeles c. Montréal.

22 h 00 CBC (13) LNH : Vancouver c. Phoenix.

01 h 15 CBC (13)* LNH : une version abrégée des deux matches présentés plus tôt ce soir.

PATINAGE ARTISTIQUE

15 h 00 RDS (33) Internationaux MasterCard : de Québec, le Gala des Champions.

19 h 00 CTV (11)* Internationaux MasterCard du Canada : de Québec.

19 h 00 CTV (45)* Internationaux MasterCard du Canada : de Québec.

SOCCER

08 h 15 TLN (57) Italie : Lazio c. Parma.

10 h 00 SPNET (38) Angleterre : match de la Premier League; Middlebrough c. Liverpool..

12 h 30 SPNET (38) Angleterre : match de la Premier League; Manchester City c. Manchester United.

14 h 00 TV5 (15) France : Guingamp c. Marseille.

TENNIS

19 h 00 SPNET (38)* WTA : de Los Angeles, les Championnats du circuit.

VOLLEYBALL

14 h 30 SPNET (38) Coupe Husky Dino : de Calgary, Alberta, match féminin.

* = en différé, en reprise ou en première diffusion.
Note : horaire sujet à changements de dernière minute de la part des stations

LES CHIFFRES DU SPORT

GOLF

VOIQUO MASTERS

À SOTOGRANDE ESPAGNE									
Angel Cabrera	63-72	135							
Colin Montgomerie	70-69	139							
Sergio Garcia	69-70	139							
Robert Karlsson	72-67	139							
Bradley Dregge	68-71	139							
Fredrik Jacobson	68-72	140							
Justin Rose	71-69	140							
Phillip Price	67-73	140							
Maarten Laferber	69-72	141							
Bernhard Langer	71-71	142							
Eduardo Romero	71-71	142							
J. M. Olazábal	73-69	142							
Seamus Hansen	71-74	142							
Darren Clarke	67-73	144							
Simon Dyson	73-69	142							
David Gifford	72-71	143							
Jarmo Sandelin	69-74	143							
Richard Green	70-74	144							
Malcolm Mackenzie	71-73	144							
Alex Cejka	69-75	144							
Adam Scott	72-73	145							
Ian Woosnam	73-72	145							
Paul Lawrie	72-73	145							
Rafael Goñi	73-74	146							
Niclas Fasth	71-77	148							
Ian Poulter	73-75	148							
Lee Westwood	76-73	149							
Padraig Harrington	74-76	150							
Thomas Björn	75-75	151							
Sally Lyle	76-76	152							
Graeme McDowell	72-81	153							
Paul McInley	76-77	153							

CLASSIQUE MIZUNO

MI HYUN KIM	31-34	65							
Gracie Park	31-35	66							
Gloria Park	33-33	66							
Chieko Amanuma	32-34	66							
Hiroki Kobayashi	33-34	67							
Woo-Soon Ko	34-33	67							
Lorie Kane	33-34	67							
Rachel Teske	33-34	67							
Beth Bauer	34-34	68							
V. Goetz-Ackerman	34-34	68							
Rena Yamazaki	32-36	68							
Midori Yoneyama	34-34	68							
Michelle Hirase	33-35	68							
Sei Pak	33-35	68							
Kasumi Fujii	34-34	68							
Dorothy Delasin	34-35	69							
Hae-Won Han	35-34	69							
Jessie Moodie	35-34	69							
Rosie Jones	35-34	69							
Jennifer Rossell	33-36	69							
Akiko Fukushima	33-36	69							
Jill McGill	34-35	69							
Kuwo Shiotani	34-36	70							
Hiroyuki Yamaguchi	34-36	70							
Kate Golden	34-36	70							
Michiko Hattori	34-36	70							
Orie Fujiwara	34-36	70							
Yuri Fudoh	34-36	70							
Lata Lindgren	36-34	70							
Michelle Latta	36-34	70							
Catrina Matthews	35-36	70							
Michelle Redman	34-36	70							
Heather Bowie	36-36	70							
Charlotte Sorenstam	36-35	71							
Kozue Azuma	35-36	71							
Mikiko Kudo	34-37	71							
Kayo Yamada	36-35	71							
Yu Ping Lin	35-36	71							
Ji-Hae Lee	35-36	71							
Yu-Chen Huang	35-36	71							
Maria Hjorth	35-36	71							
Kaori Harada	36-35	71							
Kim Sakai	36-35	71							
Emilie Klein	35-36	71							
Mihoko Takahashi	36-36	72							
P. Meunier-Leduc	36-36	72							
Natsumi Gultis	36-36	72							
Yun-Jui Wei	35-36	73							
Chieko Nishida	37-36	73							
J. Gallagher-Smith	34-39	73							
Hsu-Feng Tseng	36-35	73							
Wendy Ochoa	36-36	74							
Young-Me Lee	35-36	74							
Kyoko Doonan	37-37	74							
Liselotte Neumann	37-37	74							
Shiho Ohayama	36-39	75							
Yorane Morley	35-40	75							
Takayuki Bandoh	38-36	75							
Yuika Shiroto	37-38	75							
Chihiko Nakajima	38-38	76							
Silvia Cavallieri	40-38	78							
Michie Ohba	42-39	81							

HOCKEY

L.H.J.M.O.

CLASSEMENT									
Division Ouest									
PJ	G	P	N	Dp	BP	BC	Pts		
Val-d'Or	23	16	5	2	0	79	56	34	
Montréal	24	10	2	2	81	87	61	25	
Hull	21	9	9	2	70	83	24		
R.-Noranda	23	8	11	0	4	77	91	20	
Division Centrale									
PJ	G	P	N	Dp	BP	BC	Pts		
Victoriaville	22	14	5	2	1	80	57	31	
Sherbrooke	24	11	10	2	1	71	69	25	
Shawinigan	22	4	11	4	3	55	84	15	
Drummondville	21	4	15	1	1	62	92	10	
Division Est									
PJ	G	P	N	Dp	BP	BC	Pts		
B.-Comeau	21	15	4	2	0	83	47	32	
Cap-Breton	22	11	9	1	1	69	64	24	
Rimouski	22	8	12	2	0	63	90	18	
Chicoutimi	23	9	14	0	0	66	89	18	
Division Maritimes									
PJ	G	P	N	Dp	BP	BC	Pts		
Halifax	22	12	4	4	2	83	56	30	
A.-Bathurst	22	12	6	3	1	74	60	28	
Moncton	22	11	5	4	2	72	62	28	
N.-Angleterre	22	11	5	4	2	72	62	28	
Cap-Breton	24	9	13	2	0	61	79	20	

UN POINT POUR UNE DÉFATE EN PROLONGATION.

JEUDI, 7 NOVEMBRE

Acadie-Bathurst 2 Chicoutimi 5

Cap-Breton 1 Rouyn-Noranda 7

VENDREDI, 8 NOVEMBRE

Hull 3 Montréal 4

Moncton 4 Chicoutimi 1

Rimouski 6 Drummondville 4

Halifax 6 Rouyn-Noranda 2

Québec 5 Sherbrooke 3

Acadie-Bathurst 1 Baie-Comeau 6

Bureau André-Doré 6

Shawinigan 3 Victoriaville 3

SAMEDI, 9 NOVEMBRE

Halifax à Val-d'Or, 19h30

DIMANCHE, 10 NOVEMBRE

Moncton à Baie-Comeau, 14h

Acadie-Bathurst à Québec, 14h

Shawinigan à Rimouski, 16h

Montréal à Sherbrooke, 16h

Drummondville à Victoriaville, 16h

Cap-Breton à Hull, 19h

MARKETPLACE (AU 8 NOVEMBRE)

Parenault, P.-Alexandre Chi... 15 23 38

Fillion, Olivier Bat... 11 27 38

Lutes, Brett Mil... 16 20 36

Plourde, Jean-François Rim... 19 14 33

Thoresen, Patrick BaC... 16 22 32

Genesee, Benoit Rou... 6 26 32

Benedict, Jonathan Rou... 9 22 31

Gagnon, Brandon Rou... 19 11 30

Pelletier, Pascal BaC... 17 13 30

Cap-Breton, André-Doré... 8 22 30

Proulx, Olivier Dru... 11 29 29

Perrault, Joel BaC... 17 11 28

LIQUE DE L'OUEST

CLASSEMENT

Division Est

PJ G P N Dp BP BC Pts

Brandon... 21 14 4 2 1 86 61 31

Prince Albert 17 10 4 2 1 56 56 23

Swift Current 22 9 8 2 1 81 73 23

Saskatoon... 21 10 10 1 0 76 74 21

Regina... 19 6 5 5 2 51 72 19

Division Centrale

PJ G P N Dp BP BC Pts

Red Deer... 22 14 4 2 2 86 52 32

Swift Current 22 12 6 3 1 72 58 28

Lethbridge... 19 9 2 1 8 68 21

Medicine Hat 21 8 12 1 70 97 17

Calgary... 18 6 10 1 1 68 70 14

Division B.C.

PJ G P N Dp BP BC Pts

Kootenay... 23 12 5 3 3 83 61 29

Kelowna... 18 12 4 1 1 59 60 26

Kamloops... 20 8 10 1 1 74 74 18

Vancouver... 18 7 10 0 1 53 66 15

Pr. George... 17 5 12 0 0 60 77 10

Division Américaine

PJ G P N Dp BP BC Pts

Seattle... 19 9 8 1 1 59 68 20

Spokane... 17 7 8 1 1 59 61 16

Portland... 16 6 9 1 0 39 50 13

Tri-City... 16 6 11 0 2 43 68 8

UN POINT POUR UNE DÉFATE EN PROLONGATION.

VENDREDI, 8 NOVEMBRE

Saskatoon 4 Moose Jaw 5

Kootenay 2 Brandon 5

Medicine Hat 2 Swift Current 5

Prince Albert à Calgary, 22h

Regina à Lethbridge, 22h

Calgary à Kelowna, 22h

Vancouver à Kamloops, 22h30

Red Deer à Prince George, 22h30

SAMEDI, 9 NOVEMBRE

Regina à Calgary, 22h

Prince Albert à Lethbridge, 22h

Kelowna à Vancouver, 22h

LIGUE DE L'ONTARIO

CLASSEMENT

Division Est

PJ G P N Dp BP BC Pts

Ottawa... 17 12 3 2 0 83 52 26

Belleville... 16 11 4 0 0 52 39 23

Oshawa... 16 10 5 0 1 69 52 21

Peterborough... 6 6 6 0 0 58 69 13

Kingston... 17 5 9 0 3 71 86 13

Division Centrale

PJ G P N Dp BP BC Pts

Toronto... 19 11 5 2 1 64 52 25

Barrie... 17 9 6 1 1 51 47 20

Brampton... 19 9 8 1 1 75 65 20

Mississauga... 19 5 11 3 0 57 73 13

Sudbury... 20 4 15 1 0 43 85 9

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Appel d'offres

Projet 44932-575

Construction du Pavillon Jean-Coutu
et Pavillon Marcelle-Coutu
Lot 01 – Excavation et remblai

POMERLEAU

Gérant de construction

Les plans et devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à compter de mardi le 12 novembre 2002 à 14h00 au bureau du Gérant de construction (Hervé Pomerleau Inc., 1111, rue St-Charles Ouest, Bureau 402, Longueuil, QC J4K 5G4) contre un dépôt de cent dollars (100,00\$) non-reimboursable sous forme de chèque libellé à l'ordre de l'Université de Montréal. Prière de communiquer avec le bureau mentionné plus haut, au (450) 928-2005, afin de prendre rendez-vous pour obtenir les documents.

Les soumissions dans les enveloppes cachetées devront être adressées comme suit :

Université de Montréal / Pavillon Jean-Coutu et
Pavillon Marcelle-Coutu
A/S Hervé Pomerleau Inc., Gérant de Construction
1111, rue St-Charles Ouest, Bureau 402, Longueuil, QC, J4K 5G4
Réf. : Soumission Lot 01 – Excavation et remblai

Les soumissions seront reçues au bureau du Gérant de construction jusqu'à 14h00, heure locale, mardi le 3 décembre 2002, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissionnaires devront avoir pris connaissance des lieux. Une carte du site est jointe aux conditions générales complémentaires au point 13.0.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite, d'une lettre de garantie irrevocable émise par une banque, une caisse d'épargne et de crédit ou une société de fiducie et d'épargne, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le Gouvernement du Québec, le Gouvernement du Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq ans, au montant de 10% du montant de la soumission à l'ordre du Donneur d'ouvrage, l'Université de Montréal, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous formes de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, d'un mandat, d'une traite, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le Gouvernement du Québec, le Gouvernement du Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq ans, le montant de chacune d'elles correspond à 10% de la valeur du contrat. Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord, et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires (Décret 1015-90 tel que modifié par les décrets 360-94 et 332-99).

Le Donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Nadine Léonard, Gérant de construction
Hervé Pomerleau Inc.

Université de Montréal



Hôtel-Dieu de
Saint-Jérôme
Centre hospitalier
régional

Appel d'offres public

PROJET : AMÉNAGEMENT POUR LA RÉSONANCE MAGNÉTIQUE - PHASE II

Des soumissions pour effectuer les travaux d'aménagement intérieur d'un agrandissement devant recevoir une résonance magnétique seront reçues au plus tard à 10 h 00, le 4 décembre 2002 par le service des achats de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme. Pour ce projet, une **visite des lieux** pour les soumissionnaires est prévue le 20 novembre à 10 h 00 à la roulotte de chantier installée du côté Nord de l'hôpital.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du **mercredi 13 novembre, de 9 h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, au mercredi 27 novembre 2002** à l'adresse suivante :

SERVICE DES ACHATS
185 Durand, bureau GS05 (rez-de-chaussé)
St-Jérôme

Un versement non remboursable de deux cent dollars (200 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entreprises titulaires de la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec. Le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

L'Hôtel-Dieu de St-Jérôme ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



AÉROPORTS DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES PUBLIC
Aéroports de Montréal émet un appel d'offres pour le projet suivant :

Titre du projet : Confection d'ensemble de vêtements de travail pour les cols bleus d'Aéroports de Montréal
Dossier numéro : 60-2-103
Lieu d'exécution : Aéroports internationaux de Montréal-Dorval et Montréal-Mirabel
Date et heure de à clôture pour dépôt des soumissions : Le 25 novembre 2002 15h00, heure locale

Les documents d'appel d'offres sont disponibles en version française seulement à compter du 11 novembre 2002, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du lundi au vendredi, sur remise d'un dépôt non remboursable de 50\$, toutes taxes incluses, en argent comptant, par chèque certifié ou par mandat-poste établi à l'ordre de **Aéroports de Montréal** en se présentant à :

Aéroports de Montréal
Direction Approvisionnement
700, Leigh-Capreol, 2^e étage - Secteur 2G
Dorval (Québec) H4Y 1G7

S'il un organisme de messagerie est utilisé pour prendre possession des documents, cet organisme doit avoir en main les coordonnées détaillées de la firme requérante.

Les soumissions cachetées devront être déposées et adressées à : **Aéroports de Montréal**, Service de l'approvisionnement, 700, Leigh-Capreol, 2^e étage, Secteur 2G, Dorval (Québec) H4Y 1G7 et seront reçues **jusqu'à la date et l'heure de clôture stipulées aux présentes.**

Veuillez prendre note que l'ouverture des soumissions ne sera pas publique.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par **Aéroports de Montréal**, accompagnée de la garantie de soumission et convention et tout autre document requis tel que précisé aux documents d'appel d'offres, et déposées au plus tard à la date et à l'heure de clôture stipulées aux présentes.

Aéroports de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni tout autre soumission ou offre reçue.

Pour renseignement : Louis Joncas
Agent de contrats - Approvisionnement
Téléphone : (514) 633-3073
Télécopieur : (514) 633-2940
Courriel : louis.joncas@admtl.com

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : 611-20

RÉNOVATION DU C.F.P. LACHINE
PAVILLON DALBÉ-VIAU (LOT #2)

1600, rue Provost
Lachine (Québec) H8S 1P1



PROPRIÉTAIRE : COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
1100, boulevard Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Tél. : (514) 855-4549 • Téléc. : (514) 855-4744

ARCHITECTES : HÉBERT BERTOMEU & DUBÉ MATTE
525-3285, boul. Cavendish
Montréal (Québec) H4B 2L9
Tél. : (514) 767-7599 • Téléc. : (514) 767-2380

INGÉNIEURS : LE CONSORTIUM PROGÈMES - SÉGUIN
(STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL)
13200, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1A 5K8
Tél. : (514) 642-8422 • Téléc. : (514) 642-4912

INGÉNIEURS : LEROUX BEAUDOIN HURENS
(MECANIQUE ELECTRIQUE)
110, Place Crémazie, #220
Montréal (Québec) H2P 1B9
Tél. : (514) 384-4220 • Téléc. : (514) 383-6017

OBTENTION DES DOCUMENTS : Les plans, devis et autres documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte au 3285, boul. Cavendish, bureau 525, Montréal, **sur réservation téléphonique seulement**, au numéro de téléphone suivant : (514) 767-7599, à compter du 12 novembre 2002, contre un dépôt non-reimboursable de deux cents dollars (200,00 \$), toutes taxes incluses, sous forme d'argent comptant ou de chèque visé à l'ordre du propriétaire.

GARANTIE DE SOUMISSION : 10 % du montant total de la soumission (toutes taxes incluses) chèque visé ou cautionnement valide pour 60 jours, à l'ordre du propriétaire.

VISITE DES LIEUX : Le mercredi 20 novembre 2002, à 9 h 00. (Rendez-vous devant l'entrée principale)

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat par une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services conforme aux documents d'appel d'offres dont le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires adopté en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13-3, r.0.01).

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Les soumissions (l'original et 2 copies) dans des enveloppes cachetées seront reçues aux services des Ressources Matérielles/Immobilisations, au 1100, boulevard Côte-Vertu à Saint-Laurent (H4L 4V1), jusqu'à 11 h 00, heure en vigueur localement, le vendredi 6 décembre 2002, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

PIERRE GROU, directeur général
Saint-Laurent, le 4 novembre 2002



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

APPEL DE CANDIDATURES
PROJETS D'AMÉLIORATION DU
RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE

La COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS demande des candidatures pour la mise en place de projets d'amélioration du rendement énergétique.

Le document d'appel de candidatures et autres renseignements pourront être obtenus au Service des Ressources matérielles de la Commission scolaire des Draveurs, 225, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec), de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures du lundi au vendredi.

La commission scolaire désire sélectionner une entreprise spécialisée dans le domaine pour mettre en œuvre des projets ayant comme objectif principal l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments suivants et visant l'autofinancement des projets sur une période raisonnable :

Trois (3) écoles polyvalentes

Un (1) centre administratif

Deux (2) centres des adultes

Onze (11) écoles primaires

Les candidats doivent inclure la documentation en huit (8) exemplaires papier y compris un original clairement identifié selon les prescriptions décrites au devis.

Seules sont considérées aux fins d'évaluation, les candidatures ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, que ce soit au Québec ou dans une autre province ou un territoire visé par un tel accord et celles des entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le Bâtiment (L.R.Q., c.B.1.1).

Les candidatures seront reçues dans des enveloppes cachetées jusqu'au 10 décembre 2002 à 14 heures pour être ouvertes publiquement à la même heure, à la même date et au même endroit.

La commission scolaire, par l'intermédiaire d'un comité de sélection constitué de représentants de la Commission scolaire des Draveurs, acceptera trois (3) entreprises spécialisées dans le domaine; ces entreprises seront subséquemment appelées à soumettre des propositions d'amélioration de rendement énergétique qui porteront exclusivement sur les bâtiments désignés.

Le choix de trois (3) entreprises se fera selon des critères préétablis au devis.

Le propriétaire ne s'engage à retenir aucune des candidatures reçues.

Robert Saumur
Directeur général

225, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec J8P 1K3 Téléphone (819) 663-9221 Télécopieur (819) 663-0178



CENTRE HOSPITALIER
DES VALLÉES DE L'OUTAOUAIS

PROFESSIONNELLS :

Architecture :

AUDET, FORTIN, CORRIVEAU, SALVAIL, architectes s.n.c.
15, rue Connaught, Hull (Québec)
J8Y 4C8
Tél. : (819) 776-3143
Téléc. : (819) 776-1452

Mécanique/Électricité :

LANDRY GAUTHIER et associés
885, boul. de la Carrière
Hull (Québec)
J8Y 6S6
Tél. : (819) 777-2727
Téléc. : (819) 777-3689

Le Centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais (CHVO), propriétaire, ayant son siège social au 909, boul. de la Véndrye Ouest - Gatineau (Québec) J8P 7H2, demande des soumissions pour :

CHVO - HÔPITAL DE HULL
TRAVAUX DE SÉCURITÉ-VÉTUSTÉ
APPEL D'OFFRES No. LD-2002-2003-64

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte à l'adresse indiquée ci-dessus, à compter du mardi 12 novembre 2002, 11 h, contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50 \$), émis au nom du propriétaire. Les soumissions seront reçues au Service des approvisionnements, local 3, Hôpital de Hull, 116, boul. Lionel Emond, Hull (Québec) J8Y 1W7, le mercredi 11 décembre 2002 à 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées :

- soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de huit cent quarante mille dollars (840 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions;
- soit d'un chèque visé au montant de quatre cent vingt mille dollars (420 000 \$), émis au nom du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quatre cent vingt mille dollars (420 000 \$).

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat. Seuls les cautionnements émis par une compagnie licenciée détenant un permis d'assurance au Canada seront acceptés aux termes des conditions d'appel d'offres.

Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant la mention «Soumission - CHVO - HÔPITAL DE HULL - TRAVAUX DE SÉCURITÉ-VÉTUSTÉ - No d'appel d'offres LD-2002-2003-64»

Une visite des lieux se déroulera le mercredi 20 novembre 2002 à 11 h, en présence des professionnels, rendez-vous au hall de l'entrée principale de l'hôpital de Hull. Tous les soumissionnaires, fournisseurs et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant le cas échéant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Madame Louise Dault
Service des approvisionnements

Appel d'offres

Secrétariat du Conseil du trésor

Propriété à vendre



Nº DOSSIER : S. P. 040250-30

Le Directeur des services spécialisés a reçu le mandat du Procureur général du Québec de vendre, par soumission, la propriété située au 90, rue des Tournois, Blainville (Québec) J7C 4X6.

Description

La propriété est une maison de deux étages totalisant 342 m² (3 680 pi²) érigée sur un terrain de 1 718,9 m² (18 495 pi²).

Visite des lieux

Les 15 et 16 novembre 2002, entre 10 h et 15 h, sur rendez-vous.

Les conditions d'appel d'offres

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents qu'on peut se procurer en s'adressant au :

Bureau des appels d'offres
Édifice H, 3^e étage, section D, bureau 3.25
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : (418) 643-5345
Sans frais 1 888 588-5438
Site Internet : www.tresor.gouv.qc.ca/services/appelofr.htm

Clôture et ouverture des soumissions

Les formulaires de soumission devront parvenir dûment remplis à l'adresse précitée avant 15 h, heure locale, le 28 novembre 2002. L'ouverture des soumissions suivra immédiatement. Seules les soumissions dont le prix est supérieur à 300 000 \$ et qui sont accompagnées d'un cautionnement de soumission de 5 000 \$ seront considérées.

Pour obtenir des renseignements additionnels ou prendre rendez-vous pour visiter les lieux, communiquer avec M. Richard Pesant, au numéro de téléphone (514) 873-8325 ou au numéro de cellulaire (514) 916-8763.

Le Directeur des services spécialisés ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune autre soumission.

Le Directeur des services spécialisés,
André Brindamour

Québec



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

BARIL, M. Maurice
Cap-de-la-Madeleine
BÉLAND, Gaston
Montréal
BERGERON, Gilles s.c.
Granby
BOURASSA (Lavallée), Jeanne-Mance
Laval
CADIEUX, Dolorence
Saint-Hyacinthe
CARDU, Bruno
Montréal
CHEVRIER, Gérard
Montréal
CÔTÉ, Jeannine

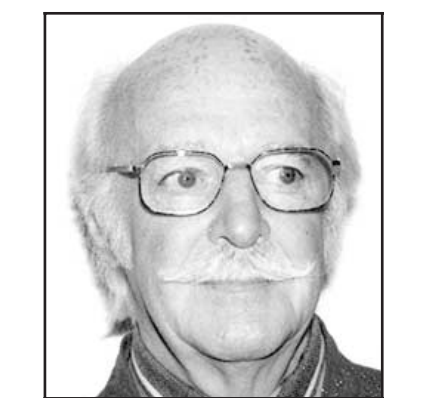
DANSEREAU, Pauline
Montréal
FORGET, Maurice
Montréal
GERMAIN, Pascale
Montréal
HÉTU, Madeleine
Lachine
LEBLANC, Sr Clara, M.I.C.

LEGAULT, Denyse (Desrochers)
Hull
MARTEL, Louiseette
Montréal
PARÉ, Fernand
Montréal
PARENT, Dr Bernard
Aylmer
PERREAULT, Sr Hélène, C.N.D.
Montréal
PREVOST, Jean-Noël
Richelieu
PROULX, Zachary
Montréal
RICHARD (Bergevin), Cécile
Saint-Jean-sur-Richelieu
SANSFAÇON, Normand
Montréal
SÉGUIN, Jacques (prêtre)
Montréal
SEKIOU, Lakhdar
Montréal
TELLIER, Marcien
St-Jean-sur-Richelieu
TISSEUR, Georges
Châteauguay
VALLIÈRES (Arguin), Blanche
Montréal

BOURASSA (Lavallée), Jeanne-Mance
1922 - 2002
À Laval, le 6 novembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Jeanne-Mance Lavallée, épouse de feu M. Edgar (Tom) Bourassa. Elle laisse dans le deuil ses filles Diane (Denis Caron) et Micheline, ses petits-enfants François-Luc, Olivier, Pierre-Yves et Josianne, plusieurs parents et amis. Exposée en la chapelle du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
le dimanche 10 novembre 2002, de 11 h à 15 h, suivi d'une liturgie de la parole à 15 h, en chapelle. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé seraient appréciés.

CADIEUX (Graveline), Dolorence
1913 - 2002
Au R.S.R.Y. Pavillon Honoré-Mercier, le 8 novembre 2002, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Dolorence Graveline, épouse de feu Georges-Henri Cadieux, demeurant à Saint-Hyacinthe. La défunte laisse dans le deuil un fils et une fille, Lise et Jean-Claude (Céline Lussier) tous deux de Saint-Hyacinthe, trois petits-enfants, Line, Guy, Ghyslain, trois arrière-petits-enfants, Jasmine, Julien, Fannie-Maude, plusieurs neveux et nièces autres parents et amis. Exposée le dimanche 10 novembre de 19 à 22 h au
Complexe funéraire Ubald Lalime
900, Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe
Funérailles le lundi 11 novembre, à 10 h en l'église Sacré-Coeur, suivies de la crémation. Ouverture des salons lundi à 9 h. Des dons à la Fondation Aline Letendre ou à la Fondation La Clé sur La Porte seraient appréciés.

CARDU, Bruno
1925 - 2002
À Montréal, le 5 novembre 2002, est décédé M. Bruno Cardu, professeur à la retraite de l'Université de Montréal, époux de feu Liliane Schoonejans. Il laisse dans le deuil sa mère Raffaëlla Porcu, sa belle-mère Yolanda Cardu, ses filles Marina (Jean-Pierre Beauquier) avec Émilie et Frédéric, Brigitte (Robert Crépeau) avec Anaïs et Guillaume, Hélène (Denis Gobeille) avec Emmanuel et Sandrine, ainsi que sa meilleure amie Murielle De Serres. Une réception en présence des cendres à laquelle sont conviés ses proches, amis et collègues aura lieu au
Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
le samedi 9 novembre à 15 h 30. M. Bruno Cardu ayant toujours privilégié la recherche et l'éducation, toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer.



CHEVRIER, Gérard
1926 - 2002
À Montréal, le 5 novembre 2002, à l'âge de 75 ans, s'est éteint en toute sérénité, Gérard Chevrier, époux de Janine Dugas, père de Marcel (Alyne Charron), Isabelle (Jean Rousseau), Lorraine (Sylvie St-Amour), grand-papa de Marie-Claude, Geneviève et Sarah. Soeurs, frère, parents et amis, aussi regretteront le départ de cet être exceptionnel. La famille tient à remercier le Dr Farley et son équipe, tout le personnel du département des soins palliatifs de l'hôpital St. Mary, pour l'attention, la générosité et le dévouement dont ils ont fait preuve durant ces deux derniers mois. Tout don fait à la Fondation de cet hôpital sera apprécié. Selon ses dernières volontés le corps du défunt fut incinéré par le
Complexe funéraire Fortin
Une messe dans l'intimité sera célébrée à une date ultérieure.

CÔTÉ, Jeannine
Le 7 novembre 2002, Jeannine Côté, née Laberge, notre maman et mamie adorée nous a dit au revoir. Elle est maintenant au Paradis. Nous t'aimons et t'aimerons pour l'Éternité. Vous qui avez connu Jeannine pouvez lui rendre hommage au : 1120 rue Jean-Talon, Est à Montréal, samedi 9 novembre à compter de 16 h et dimanche 10 novembre de 10 h à 17 h. Son époux Lucien, ses enfants Serge (Mirvat), Danielle (Daniel), Sylvie (Michel), ses petits enfants Jonathan, Camille, Léa vous remercieront de transmettre vos dons à la Société Canadienne du Cancer en remplacement des fleurs.

DANSEREAU, Pauline
1926 - 2002
À Montréal, le 6 novembre 2002, à l'âge de 76 ans, est décédée Pauline Dansereau. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre (Charlotte Légaré), sa soeur Lucille (Jules Vincent) ainsi que sa nièce Nicole et son neveu Michel. Elle laisse également de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
www.urgelbourg.com
Les funérailles seront célébrées le dimanche 10 novembre 2002 à 11 h, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans invitation. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures des visites: dimanche de 10 h à 11 h.



FORGET, Maurice
À Montréal, le 7 novembre 2002, à l'âge de 87 ans. Précédé par Catherine Schulz, son épouse pendant cinquante-huit ans, il était le père de Maurice, C.M., Marc (décédé), Philippe (Lucie Duquette) et grand-père de Catherine et Magali. Ses frères André, C.R. (Madeleine Brais) et Marc (Lucile Oumet) l'ont tous deux précédé. Ancien vice-président principal de la Compagnie Trust Royal et président de l'Association des sociétés de fiducie du Québec, il occupa, au cours d'une carrière très variée, divers postes diplomatiques notamment à Washington D.C. pour le gouvernement du Canada, puis à Paris avec la Mission de l'UNRRA en France et subéquemment à l'UNESCO à titre de Directeur des services administratifs. Au début du dernier conflit mondial, il se qualifia comme officier avec le Régiment Les Fusiliers Mont-Royal et fut éventuellement attaché à la 3e Armée américaine en France et en Allemagne avec le grade de lieutenant-colonel. Fervent sportif il a été membre du Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal et directeur général, Services aux spectateurs. Très impliqué dans la communauté il a notamment été pendant nombre d'années, membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal et présida plusieurs de ses principaux comités. Ancien président pour le Québec de la Société canadienne du cancer et de l'Institut national canadien pour les aveugles, il présida la campagne de souscription pour la construction de l'Institut de cardiologie de Montréal. Selon sa volonté ses obsèques auront lieu privément. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés par la famille.
Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourg.com

GERMAIN, Pascale
1939 - 2002
À Montréal, le 7 novembre 2002, à l'âge de 63 ans, est décédée sereinement Pascale Germain après avoir combattu une longue maladie avec l'énergie et la détermination qu'on lui connaît. Elle laisse dans le deuil ses enfants Caroline, Charles (Deanna Snyder) et Hélène Vézina (Claude Bélanger), son petit-fils Xavier qui vivait avec elle depuis le décès de Odile et ses autres petits-enfants Lucie, Tiffany, Julia, Alyson, Ashley, Léa et Laurent ainsi que sa mère Paule Beaulieu, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
3503, Papineau, Montréal
www.urgelbourg.com

Nous tenons à remercier sa nièce Anne Rémillard, son amie Manon Provost et toute l'équipe des soins à domicile du C.L.S.C. des Faubourgs qui l'ont accompagnée tout au long de sa maladie. La famille demande aux amis et parents voulant témoigner leur affection de préférer aux fleurs un don à la Fondation Palli-Ami, C.P. 531, Succ. C, Montréal, Québec H2L 4K4. Heures des visites: dimanche de 10 h à 14 h.

HÉTU, Madeleine
À Lachine, le 6 novembre 2002, est décédée Madeleine Héту, à l'âge de 79 ans. Elle laisse dans le deuil son fils Philippe Brun (Christine Levasseur), sa fille Anne-Marie Brun (Mario Levasseur) et ses petits-enfants Amélie, Vincent, Elise et Jasmine. Soeur de feu Gatien, lui survivent son frère Bernard, ses sœurs Gilberte, Suzanne et Fabienne (Gérard Duguay). Nous tenons à remercier le personnel du centre hospitalier de Lachine ainsi que celui du centre d'Accueil Nazaire Piché. Les funérailles auront lieu le lundi 11 novembre à la chapelle du Sacré-Coeur, au 1475 rue St-Louis à Lachine.
Direction Alfred Dallaire inc.
(514) 270-3114

LEBLANC, Sr Clara, M.I.C.
(Saint-Sylvestre)
Au Pavillon Délia Tétrault, des SS. Miss. de l'Imm.-Conception, est décédée, le 8 novembre 2002, à l'âge de 85 ans, Sr Clara Leblanc, m.i.c., fille de feu Charles-Edouard Leblanc et de feu Sédia Cormier. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil quatre frères: Louis (Rose-Hélène Rivard), Roch o.f.m., Jean-Maurice (Denise Lacourac), Léonce (Yvonne Gaudette), une soeur: Thérèse m.i.c., une belle-soeur Mme Françoise Léon, Leblanc ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Elle sera exposée à la
Maison Les SS Missionnaires de l'Immaculée-Conception
100, Place Juge Desnoyers
Pont-Viau, Laval (Qué.)

le 10 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 21 h 30. À 19 h 30 temps de prières. Les funérailles auront lieu le 11 novembre à 14 h, à la chapelle de la Communauté. L'inhumation se fera au cimetière à Pont-Viau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire:
Charles E. Rajotte inc.



LEGAULT, Denyse (née Desrochers)
Est décédée le 6 novembre 2002, à Hull, à l'âge de 76 ans. Elle était l'épouse de Gaétan Legault et fille de feu Eugène Desrochers et de feu Eva Laramée. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Pierre et Eve-Marie (Bernard Couture), ses frères Vincent, Louis, Jean et Jacques, ses sœurs Lucienne et Maryse, ses petits-enfants Sabrina, Anick et Pierre-Olivier ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. Le service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, le mardi 12 novembre 2002 à 11 h. La famille recevra les condoléances à l'église, à compter de 10 h 30. La direction des funérailles a été confiée à
La Coopérative funéraire de l'Outaouais
Tél.: (819) 778-2425
Télé.: (819) 778-2426
Courriel: cfam@cfo.coop

MARTEL, Louiseette
Au Centre d'hébergement St-Vincent-Marie de Montréal, le 2 novembre 2002, au terme de très longues et douloureuses maladies, est décédée à l'âge de 68 ans, Louiseette Martel. Elle était la fille de feu Bélangère Gareau et de feu Edgar Martel. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Odette (feu Marc Hébert) et Julie Martel, son infirmière de chaque minute, jusqu'à la dernière. Elle laisse aussi son neveu François, sa nièce Christine et ses enfants Laurence, Philippe et Antoine Berthou-Hébert qu'elle affectionnait particulièrement. Les funérailles seront célébrées à 11 h le 14 novembre, en l'église St-Laurent, au 805 av. Ste-Croix. La famille y recevra les condoléances une demi-heure avant la messe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Centre d'hébergement St-Vincent-Marie seraient appréciés.

PARÉ, Fernand
1923 - 2002
À Montréal, le 7 novembre 2002, à l'âge de 79 ans, est décédé Fernand Paré, époux de Jeannine Pacaud. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Michel (Louise Ciantar) et Claude, sa petite-fille, Nathalie (Daniel Gervais), ses arrière-petits-enfants, Valérie et Samuel, frère, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François d'Assise
6700, rue Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com
Une liturgie de la Parole aura lieu le mardi 12 novembre, à 11 h, en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Compenser l'envoi de fleurs, par des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Heures de visite: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et mardi dès 9 h.



PARENT, Dr Bernard
1922 - 2002
À Aylmer, le 7 novembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé Dr Bernard Parent à la suite d'un courageux combat contre le cancer. Il laisse dans le deuil son épouse Carmelle, sa fille Micheline (Liem), son petit-fils Michel (Carine), son arrière-petite-fille Léa, ses belles-sœurs et beau-frère ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. VISITES: dimanche le 10 novembre de 14 h à 17 h et de 19 à 22, lundi le 11 novembre de 11 h à 13 h 30. SERVICE RELIGIEUX: le lundi 11 novembre à 14 h à la cocathédrale St-Joseph, 245, boul. St-Joseph, Hull, Qc. DONS: à la Société canadienne du cancer, 50C boul. St-Raymond, suite 207, Hull, Qc J8Y 1R7 ou à la Fondation de l'Institut de Cardiologie d'Ottawa, 40 rue Ruskin, suite 201, Ottawa, Ont. K1Y 4W7 seraient appréciées. La direction des funérailles a été confiée à la
Maison funéraire Serge Legault inc.
81, boul. St-Laurent, Hull, Qc J8X 1L8
Pour plus amples renseignements, veuillez composer (819) 771-6289, pour vos messages de condoléances par télécopieur (819) 771-7066 pour par courriel à sergelegault2@sympatico.ca

PERREAULT, Hélène, C.N.D.
(S.S. Hélène-de-la-Charité)
décédée à l'Infirmier Notre-Dame-de-Bon-Secours, Montréal, le vendredi 8 novembre 2002, à l'âge de 92 ans et 4 mois, dont 70 ans de vie religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. Elle était la fille de feu Venant Perreault et de feu Lydia Lafond. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposée le lundi 11 novembre 2002 de 16 h à 21 h. Célébration de prières le même jour à 19 h 30 et funérailles le mardi 12 novembre 2002 à 10 h à la
Maison mère
4873, avenue Westmount, Montréal
L'inhumation suivra au
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
Direction: Alfred Dallaire inc.
(514) 270-3114

PREVOST, Jean-Noël
1943 - 2002
De Richelieu, le 5 novembre 2002, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jean-Noël Prevost, époux de Claudette Bédard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants José (Guy), Annie (Yves), Marc (Nathalie), Lucie, ses trois petits-fils Gabriel, Thomas, Jérémie, son frère, sa soeur, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux, nièces, parents et amis. Il sera exposé au salon funéraire:
Yvon Desnoyers & Fils
20, rue des Carrières, Chambly
Tél: (450) 658-8551 - Téléc: (450) 658-1146
Courriel: danieldesnoyers@videotron.ca
Les funérailles seront célébrées le mercredi 13 novembre 2002 à 11 h, en l'église Richelieu. En guise de sympathie, la famille vous prie de faire parvenir des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu. Heures des visites: lundi 11 novembre de 19 à 22 h, mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi ouverture du salon dès 9 h.



PROULX, Zachary
1999 - 2002
Le samedi 2 novembre 2002, à l'hôpital Ste-Justine, est décédé Zachary Proulx. Il laisse dans le deuil ses parents Cyndia Paradis et Marco Proulx, ses frères Jeremy et Mikael, ses grands-parents Gilles et Lucille Paradis, Gilberte Landry et Richard Leblanc, sa tante Danièle Paradis (Benoît Beauregard), son oncle Luc Proulx ainsi que Charlotte et Elliot. La famille recevra les condoléances dans le salon de l'église Saint-Albert-le-Grand (communauté chrétienne) au 2715, chemin Côte-Sainte-Catherine, Montréal, (514) 739-4375, le samedi 16 novembre 2002, de 13 h 30 à 14 h 30, suivi d'une cérémonie religieuse à 14 h 30. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine, en la mémoire de Zachary.

RICHARD (Bergevin), Cécile
1913 - 2002
À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 novembre 2002, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Cécile Bergevin, épouse de feu Lionel Richard. Elle laisse dans le deuil, ses fils Luc, Louis, François, Pierre et leurs conjointes; son petit fils Guillaume; sa soeur, soeur Laurette Bergevin (Ste-Jeanne D'Arc) ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. Une célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le mardi 12 novembre à 14 h 30, en la chapelle du
Complexe funéraire LeSieur & Frère
95, boul. Saint-Luc, à Saint-Luc
La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie. Des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

SANSFAÇON, Normand
1932 - 2002
À Montréal, le 7 novembre 2002, à l'âge de 70 ans, est décédé Normand Sansfaçon, retraité du S.P.C.U.M. Outre son épouse Lucienne, il laisse dans le deuil ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise
Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le mardi 12 novembre 2002 à 19 h 30, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: le mardi 12 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 19 h 30.



BERGERON, Gilles, s.c.
Au Mont-Sacré-Coeur de Granby, le mercredi 6 novembre 2002, est décédé frère Gilles BERGERON, de la communauté des Frères du Sacré-Coeur. Il était âgé de 63 ans et 1 mois dont 45 ans de vie religieuse. Il voua toute sa vie active au service de ses frères dans des emplois manuels comme cuisinier, pomiculteur, apiculteur, mécanicien, etc. Outre ses confrères religieux, le frère Gilles laisse dans le deuil ses sœurs Thérèse, Clarisse, Huguette et Lise (Martin Chiasson), ses frères Sylvio (Lisette Gravel), Jean-Paul (Gerté Lauzière), Robert et Jacques (Diane Royer), une autre belle-soeur, Jeannine Campeau, des neveux et nièces, des cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée au
Mont-Sacré-Coeur
210, rue Denison Est, Granby
le vendredi 8 novembre 2002 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, et le samedi 9 novembre de 9 h jusqu'à l'eucharistie d'adieu qui sera célébrée à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de la communauté. La direction des funérailles a été confiée à la
Maison Girardot et Ménard.

11^e anniversaire

Cardinal Paul-Émile Léger

Le 11^e anniversaire

« Je crois fermement à la solidarité des cœurs qui, même à petits pas, fera avancer la cause de la dignité humaine. »

Paul-Émile Léger

Nous sommes invités à rendre hommage au Cardinal Léger, qui s'est dévoué toute sa vie à « rendre le monde meilleur ».

Pour souligner le 11^e anniversaire de décès du Cardinal Léger, une messe commémorative sera célébrée le dimanche 10 novembre 2002, à 11 heures, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boul. René-Lévesque Ouest, à Montréal.

LES ŒUVRES DU CARDINAL LÉGER
110, avenue de l'Épée
Outremont QC H2V 3T2
Info : (514) 495-2409



Décès, prières, remerciements

REMERCIEMENTS



Chagnon, Alain
1959 - 2002

Vous avez eu la délicatesse, lors du décès de monsieur Alain Chagnon survenu le 8 août dernier, de nous témoigner par un geste personnel votre soutien à notre peine.

Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.

Veuillez considérer ces remerciements comme dédiés à vous personnellement.

Son épouse Guylaine
et ses garçons,
Éric et Sébastien.

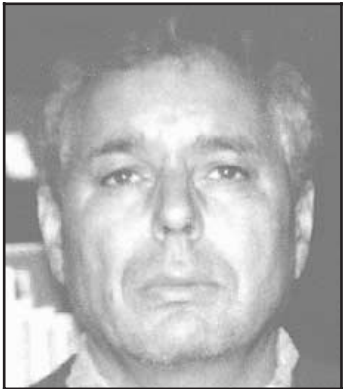


SÉGUIN, Jacques (prêtre)
1931 - 2002

À Montréal, le 7 novembre 2002, à l'âge de 71 ans, est décédé M. l'abbé Jacques Séguin. Il laisse dans le deuil ses frères Pierre-Paul (Jeannette) et Gilles (Madeleine), ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé au

Complexe funéraire T. Sansregret
3198, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H1W 1P2

Les funérailles auront lieu le lundi 11 novembre à 10 h 30, en l'église Nativité de la Ste-Vierge, et de là au cimetière St-Paul l'Ermitte à Le Gardeur. Heures des visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 21 h, lundi dès 9 h 30. Au lieu de fleurs, les offrandes de messe et les dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



SEKIOU, Lakhdar
1946 - 2002

À Montréal, le 5 novembre 2002, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lakhdar Sekiou. Il laisse dans le deuil son épouse, Louise Blondin, ses deux enfants, Leïla et Lazhare, sa belle-mère, Simone, de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents, collègues et amis. Président-fondateur des Éditions 4L, une maison d'édition spécialisée dans la gestion des ressources humaines, M. Sekiou en a été l'âme et la pensée depuis 1984. C'est grâce à son dynamisme et à son travail acharné que de nombreux manuels ont vu le jour, dont le dernier "Gestion et mobilisation des ressources humaines: une perspective internationale". M. Sekiou a été durant de nombreuses années chargé de cours à l'UQAM et durant plus de 20 ans professeur en techniques et sciences administratives au Collège Montmorency de Laval. La famille recevra les condoléances le dimanche 10 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h au:

Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, 514-342-8000

Une réunion de prières se tiendra au salon le lundi 11 novembre à 10 h 30. L'inhumation suivra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Vos témoignages de sympathie peuvent se manifester par des dons à l'Association d'Entraide Ville-Marie ou à la Fondation CH Notre-Dame-de-la-Merci.



TELLIER, Marcien
1907 - 2002

À St-Jean-sur-Richelieu, le 4 novembre 2002, s'est éteint doucement, à l'âge de 95 ans, M. Marcien Tellier, originaire de St-Norbert (Manitoba), époux de Mme Thérèse Gaudette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Marie-Marthe, son fils Jean (épouse Dominique Plouffe), son petit-fils Jonathan, ses nièces Corinne Tellier, Johanne Jubinville, Marie-Paule Jubinville, son neveu Denis Tellier et sa cousine Nicole Tellier, du Manitoba, ainsi que quelques amis. Une cérémonie religieuse en présence des cendres sera donnée en toute intimité à la Résidence de Napierville. Des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés. Direction:

Complexe funéraire Fortin
Incinération C.I.F.
Division Rive-Sud
(514) 386-9771

Un don

aux œuvres
du Cardinal Léger
exprime vos
condoléances et
aide les plus pauvres
du monde; ceux
d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.

Pour information: (514) 495-2409

900 **Petites annonces**
www.capresse.ca

REMERCIEMENTS



Jacqueline Doré-Labbée
1918-2002

Les familles Doré et Labbée tiennent à remercier de tout coeur les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Jacqueline, survenu le 4 octobre dernier. Ce message s'adresse à chacun et à chacune d'entre eux, à titre personnel.

SINCÈRES REMERCIEMENTS



Je vous remercie de l'amour que chacun m'a démontré. Maintenant, il est temps de voyager seule. Pour un moment vous pouvez avoir de la peine. Laissez les souvenirs apaiser votre douleur. Je ne suis pas loin et la vie continue...

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté leur réconfort lors du décès de

MME MARCELLE CLARK-GIROUX
(survenu le 18 septembre 2002)

soit par des offrandes de messes, cartes, fleurs, dons à l'Arche Mauricie, télécopies, visites ou assistance aux funérailles.

Que chacun et chacune d'entre vous retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considèrent ces remerciements comme personnels.

Ses enfants, Louise, Dan, Claudine et leur famille.

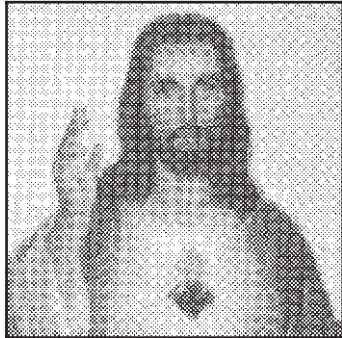
PRIÈRES

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT

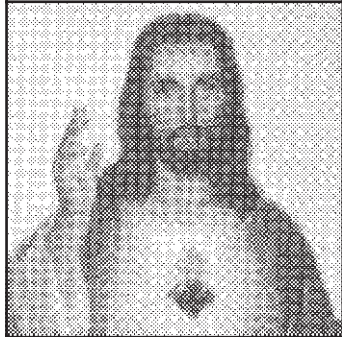
Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. M.D.



Remerciements à Émilie Gamelin pour plusieurs faveurs obtenues. D.D.



Remerciements au Sacré-Coeur pour plusieurs faveurs obtenues. D.D.



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. JMV

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. N.B., C.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E. B.
REMERCIEMENTS à Sœur Germaine Courmayeur, cnd, dite S.S. Marie-Germaine (1906-1981), pour faveur obtenue. D.V., Laval.

SOCCER

L'équipe féminine du Canada en finale de la Gold Cup

Un autre affrontement avec les États-Unis

Presse Canadienne

MONTRÉAL — L'équipe féminine de soccer du Canada disputera ce soir la finale du tournoi de la Gold Cup face aux Américaines à Pasadena, en Californie.

Peu importe le résultat du match, le Canada a déjà gagné sa sélection en vue de la Coupe du Monde de soccer féminin qui aura lieu en Chine, en septembre 2003. C'est la troisième année consécutive que le Canada participe à ce tournoi mondial.

C'est grâce à une victoire de 2-0 sur le Mexique mercredi soir, à Seattle, que l'équipe canadienne a mérité sa place en finale contre les États-Unis, qui ont triomphé 7-0 du Costa Rica dans l'autre demi-finale.

Fait inusité, les deux buts des Canadiennes, marqués dans la 10^e et la 70^e minutes de jeu, ont été

inscrits par des Mexicaines dans leur propre filet défendu par la gardienne Jennifer Molina. Les buts ont été crédités à la fiche de Dioselina Valderrama et Elizabeth Gomez.

La Québécoise Amy Walsh n'a pas joué durant cette rencontre, mais elle sera vraisemblablement de la finale puisque l'équipe compte deux joueuses blessées.

« J'espère jouer, a-t-elle confié hier matin, car les parties assises sur le banc sont longues. Maintenant que notre objectif de participer à la Coupe du monde en Chine est atteint, je veux gagner un poste de partante d'ici là.

« Contre les Américaines, ce sera difficile, car elles ont toujours eu le meilleur sur nous depuis 1986. Notre dossier ressemble à 20 défaites deux matchs nuls et une seule victoire, en 2000, par le score de 3-1 ».

L'Europe investira 2 millions dans la lutte contre le racisme

Associated Press

COPENHAGUE — Le comité exécutif de l'UEFA (Union européenne de football) a décidé hier d'allouer 2,6 millions de francs suisses (environ 2,8 millions \$ CAN) à la lutte contre le racisme.

Les 52 pays membres de l'organisation devront se partager cette somme. Chaque fédération recevra 50 000 francs suisses (54 000 \$ CAN) qui serviront à financer en partie les initiatives destinées à lutter contre le racisme à l'extérieur et à l'intérieur des stades.

Cet argent, qui devra être utilisé au cours des 12 prochains mois, proviendra des amendes infligées aux clubs et aux équipes nationales par la commission de discipline de l'UEFA. Chaque année, une nouvelle allocation sera attribuée aux fédérations, a déclaré le président de l'UEFA, Lennart Johansson, à l'issue de deux jours de réunion à Copenhague.

La Lazio Rome au bord de la crise financière

Agence France-Presse

ROME — Le club de football Lazio Rome (première division italienne) se trouve au bord d'une crise financière liée aux graves difficultés économiques du groupe agroalimentaire Cirio, propriété de son président Sergio Cragnotti.

M. Cragnotti doit en effet impérativement éponger un déficit de 150 millions d'euros (238 millions \$ CAN), des dettes contractées par son groupe et cette situation risque de rejaillir sur la bonne santé financière de son club.

Le spectre d'une nouvelle affaire Fiorentina, le club toscan mis en faillite par le tribunal du commerce de Florence, rayé de la carte de l'élite et relégué en 4^e division, pointe dangereusement à l'horizon.

Pour l'instant, le président Cragnotti reste assez serein de même que les instances supérieures du championnat d'Italie. « Une nouvelle affaire Fiorentina ? Du calme, du calme, je suis en contact permanent avec M. Cragnotti et du côté de la Ligue, la Lazio est absolument en règle. Je n'ai pas d'informations directes sur la crise Cirio, mais ce serait plutôt un problème de ce côté là », a affirmé Adriano

Associated Press

KIEV, Ukraine — Le club de soccer espagnol Real Madrid a offert des vacances bien spéciales à un jeune Ukrainien de 11 ans qui a survécu à un terrible accident d'avion lors d'un spectacle aérien mortel.

Le jeune Andrei Kuzmenko, qui assistait au spectacle, portait un chandail aux couleurs du Real Madrid quand il a été rescapé de ce

terrible accident qui a fait 76 morts et 118 blessés en juillet dernier.

Après de longues recherches, le jeune homme a finalement été retracé par les dirigeants de l'équipe et ceux-ci l'ont invité, lui et ses parents, à assister à un match du Real Madrid.

Le jeune homme passera donc quelques jours en Espagne le mois prochain et il sera l'invité du club lors d'un match local.

VOILE | LA ROUTE DU RHUM

PHOTO REUTERS
Le skipper Philippe Monnet, l'un des favoris de la course, a procédé hier au baptême du voilier de Mike Birch, lors d'une cérémonie réunissant la plupart des concurrents de la Route du Rhum. Birch, 71 ans, est le seul skipper qui ait participé à toutes les éditions de cette course qu'il a remportée en 1978.



Un double plateau de rêve

Agence France-Presse

SAINT-MALO — La septième édition de la Route du Rhum, qui mènera 59 navigateurs solitaires engagés de Saint-Malo à Pointe-à-Pitre (Antilles françaises), offre cette année un double plateau de rêve, avec plusieurs vainqueurs potentiels aussi bien en multicoque qu'en monocoque.

En multicoque, la bataille sera rude entre les 18 bateaux du Championnat ORMA (60 pieds open) qui se dirigeront vers la pointe de Bretagne et le Golfe de

Gascogne au coup de canon libérateur, demain.

La course des monocoques, dont le départ aura été donné 24 heures plus tôt, semble promise à l'un des deux favoris, l'Anglaise Ellen MacArthur (Kingfisher) et le Français Roland Jourdain (Sill). La présence, à 71 ans, du Canadien Mike Birch (Tir-Groupé-Montres-Yema), vainqueur de la première édition en 1978 par 98 secondes, est un symbole. Il est le seul participant à avoir pris tous les départs de cette épreuve. Quant au Québécois Georges Leblanc (Ciments Saint-Laurent Océan), il en sera à sa première grande course océanique en solitaire.

Cette première édition du siècle marque aussi la fin de la confrontation monocoques-multicoques, avec deux départs séparés et donc deux courses réellement indépendantes même si elles empruntent la même route.

Tout est possible

Une douzaine d'heures après le départ de ce Rhum 2002, les multicoques auront rattrapé les premiers monocoques. De plus, les concurrents croiseront le Rail d'Ouessant, qui organise la navigation des navires de commerce entre l'Atlantique et l'Europe du Nord. Le danger de collision sera donc permanent pendant la première semaine de course.

« On prévoit deux jours difficiles après le départ, explique le Français Loïck Peyron (Fujifilm). J'envisage difficilement le début de course. On prévoit des vents de 12 à 15 noeuds et pour nous, c'est déjà la tempête, parce que ces bateaux génèrent leur propre vent. »

Cette année, le vainqueur sera selon toute vraisemblance le possesseur d'un bateau fiable et éprouvé, mais aussi moderne et donc pas trop lourd. Une demi-douzaine de concurrents, comme Peyron, Jean-Luc Nélias (Belgacom), Jean Le Cam (Bonduelle) ou l'Italien Giovanni Soldini (Tim) entrent dans cette catégorie.

À l'opposé, Michel Desjoyeux (Géant), Thomas Coville (Sodebo), Philippe Monnet (Sopra Group), Lionel Lemonchois (Gitana X) et Fred Le Peutrec (Bayer CropScience) partent un peu dans l'inconnu avec des trimarans neufs. Mais tout est possible.

DEMAIN DANS SPORTS PLUS : Dossier Route du Rhum avec les portraits de Georges Leblanc et de Mike Birch.

LES 59 ENGAGÉS

Voici la flotte des 59 engagés de la Route du Rhum, la course à la voile en solitaire entre Saint-Malo (ouest) et Pointe-à-Pitre (Antilles françaises) :

MULTICOQUES 18 multicoques ORMA (60 pieds open):

Yvan Bourgnon (Fra/Sui/Rexona Men)
Franck Cammas (Fra/Groupama)
Thomas Coville (Fra/Sodebo)
Bertrand de Broc (Fra/Banque Covefi)
Michel Desjoyeux (Fra/Géant)
Karine Fauconnier (Fra/Sergio Tacchini)
Alain Gautier (Fra/Foncia)
Marc Guillemot (Fra/La Trinitaine-Team Etypharm)
Francis Joyon (Fra/Eure et Loir-Lorenove)
Jean Le Cam (Fra/Bonduelle)
Lionel Lemonchois (Fra/Gitana X)
Frédéric Le Peutrec (Fra/Bayer CropSciences)
Philippe Monnet (Fra/Sopra Group)
Jean-Luc Nélias (Fra/Belgacom)
Loïck Peyron (Fra/Fujifilm)
Stève Ravussin (Sui/Trimaran Technomarine)
Lalou Roucayrol (Fra/Banque Populaire)
Giovanni Soldini (Ita/TIM)

multicoques classe 2 (50 pieds open):

Anne Caseneuve (Fra/Yachting-Casino.com)
Hervé Cléris (Fra/CLM)
Frank-Yves Escoffier (Fra/Crêpes Whaou)
Didier Le Villain (Fra/Chaleur Fioul Elan)
Patrick Morvan (Fra/Groupe France Epargne)
Pascal Quintin (Fra/E Sat-Tri sélectif)
Claude Thellier (Fra/Région Archipel Guadeloupe)

1 multicoque classe 3 (45 pieds):

Pierre-Yves Guennec
(Fra/ Lehnning-Lapeyre-LPP Blanchet-Gourbeyre)

MONOCOQUES 17 monocoques IMOCA (60 pieds open):

Mike Birch (Can/Tir-groupé-Montres-Yema)
Elie Canivenc (Fra/Furtif)
Patrick de Radigues (Bel/Garnier Belgium)
Jean-Pierre Dick (Virbac)
Patrick Favre (Fra/Atlantica)
Mike Golding (GBR/Coover)
Sébastien Josse (Fra/VMI)
Roland Jourdain (Fra/Sill)
Antoine Koch (Fra/L'Héautontimoroumenos)
Georges Leblanc (Can/Ciments St-Laurent Océan)
Frédéric Lescot (Fra/Dinan Terre d'Entreprises)
Ellen MacArthur (GBR/Kingfisher)
Miranda Merron (GBR/UUDS)
Didier Mundutey (Fra/60e Sud)
Loïck Pochet (Fra/La Rage de Vivre)
Joë Seeten (Fra/Arcelor Dunkerque)
Dominique Wavre (Sui/Temenos)

2 monocoques classe 1 (60 pieds):

Nicolas Peitrequin (Sui/Un autre regard l'UNHCR)
Bruno Reibel (Fra/Ville de Dinard)

9 monocoques classe 2 (50 pieds open):

Yannick Bestaven (Fra/République Dominicaine)
Luc Coquelin (Fra/Florys)
Jean-François Durand (Fra/Défi Vendéen)
Bob Escoffier (Fra/Addeco Etoile Horizon)
Christophe Huchet (Fra/Objectif Rhum)
Roger Langevin (Fra/Branec 3)
Nick Moloney (Aus/Offshore Challenges)
Clément Surtel (Fra/Laiterie de Saint-Malo)
Hervé Vaché (Fra/Mille Visages)

5 monocoques classe 3 (45 pieds):

Alain Grinda (Fra/Fantasy Forest)
Régis Guillemot (Fra/Storageteck)
Humphreys Conrad (GBR/Syllogic)
Etienne Svilarich (Fra/Grain de Soleil)
Jérôme Thiriez (Fra/Passion Entreprendre)

Technologie *étonnante* !



Rapidité

Impression ultrarapide de 18 pages-minute en noir et de 11 pages-minute en couleurs. Sortie incroyable d'imprimés photo 4 po x 6 po en à peine 47 secondes.



Impression sans marge

L'imprimante i550 permet d'obtenir des photos sans marge 4 po x 6 po et 8,5 po x 11 po d'une qualité éblouissante avec rapidité et facilité.



Think Tank System^{MC} de Canon

L'imprimante à bulles d'encre i550 comprend des réservoirs d'encre indépendants qui vous permettent de remplacer uniquement les couleurs que vous utilisez le plus, afin d'économiser temps et argent.



Exif Print

Grâce à Exif Print, les appareils photo numériques et les imprimantes Canon parlent le même langage. Les données de réglage de l'appareil photo et de l'image sont lues et le tout est optimisé par nos imprimantes photo. Le résultat: une impression photo numérique de qualité supérieure.

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur les imprimantes et les appareils photo numériques compatibles Exif, visitez www.canon.ca.



NOUVEAU

i550 de Canon Imprimante à bulles d'encre

4 800 x 1 200
points-pouce

Qualité

L'imprimante i550, d'une définition de 4 800 x 1 200 points-pouce, fait appel à la technologie évoluée MicroFine Droplet Technology^{MC}, qui produit des gouttelettes d'encre de 5 picolitres à peine et les positionne avec une précision remarquable, pour une qualité d'image supérieure.



Voici la gamme des imprimantes à haut rendement et à haute vitesse de qualité photo Canon offertes à prix abordable.

NOUVEAU

i320 de Canon Imprimante à bulles d'encre

L'imprimante i320 offre des vitesses d'impression de 10 pages-minute en noir et de 7 pages-minute en couleurs, une excellente définition de 2 400 x 1 200 points-pouce et la capacité d'obtenir des imprimés sans marge 4 po x 6 po, ce qui en fait l'imprimante idéale à domicile.



ÉTONNEZ-VOUS.

Canon SAVOIR FAIRE^{MC}